

**Rapport annuel incluant les états financiers audités  
au 31 décembre 2025**

**CLARTAN**

SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B189673

---

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus et des documents d'informations clés ("DIC").

Le prospectus n'est valide que s'il est accompagné du dernier rapport annuel ou du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Les performances historiques des différents compartiments sont jointes aux documents d'informations clés ("DIC").

Les bulletins de souscription, de conversion et de rachat des actions peuvent être obtenus sur simple demande :

- au siège social de la SICAV, 14, Boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG,
  - auprès de l'Administration Centrale, UI efa S.A., 2, Rue d'Alsace, L-1122 LUXEMBOURG.
-

<b>Organisation</b> .....	<b>2</b>
<b>Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse</b> .....	<b>5</b>
<b>Rapport d'activité</b> .....	<b>6</b>
<b>Rapport d'audit</b> .....	<b>13</b>
<b>Etat globalisé du patrimoine</b> .....	<b>17</b>
<b>Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net</b> .....	<b>18</b>
<b>CLARTAN - VALEURS</b> .....	<b>19</b>
Etat du patrimoine .....	19
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	20
Statistiques .....	21
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	22
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	24
<b>CLARTAN - EUROPE</b> .....	<b>25</b>
Etat du patrimoine .....	25
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	26
Statistiques .....	27
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	28
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	30
<b>CLARTAN - FLEXIBLE</b> .....	<b>31</b>
Etat du patrimoine .....	31
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	32
Statistiques .....	33
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	34
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	36
<b>CLARTAN - PATRIMOINE</b> .....	<b>37</b>
Etat du patrimoine .....	37
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	38
Statistiques .....	39
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	40
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	42
<b>CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL &amp; MID CAP</b> .....	<b>43</b>
Etat du patrimoine .....	43
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	44
Statistiques .....	45
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	46
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	48
<b>CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED</b> .....	<b>49</b>
Etat du patrimoine .....	49
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	50
Statistiques .....	51
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	52
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	53
<b>Notes aux états financiers</b> .....	<b>54</b>
<b>Informations supplémentaires (non-auditées)</b> .....	<b>62</b>

# CLARTAN

## Organisation

---

**Siège social**

14, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

**Conseil d'Administration de la SICAV**

**Président**

Marc de ROÛALLE  
4, Place George Devey  
F-92380 GARCHES

**Administrateurs**

Elizabeth de SAINT LEGER  
Gérante financière  
CLARTAN ASSOCIES  
Société par Actions Simplifiée  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

Amélie GUITTET GARREAU  
Administrateur indépendant  
International Corporate & Facility Office S.A.  
(jusqu'au 30 juin 2025)  
GG&A S.à.r.l,  
(depuis le 1er juillet 2025)  
3, Rue Belle-Vue  
L-1227 LUXEMBOURG

Guillaume ROUVIER  
355, Avenue Molière  
B-1180 UCCLE

**Société de Gestion de la SICAV**

CLARTAN ASSOCIES  
Société par Actions Simplifiée  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

**Mandataires sociaux  
de la Société de Gestion**

Guillaume BRISSET  
Directeur Général  
(jusqu'au 13 février 2025)  
Président  
(depuis le 13 février 2025)  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

Olivier DELOOZ  
Directeur Général Délégué  
(jusqu'au 13 février 2025)  
Directeur Général  
(depuis le 13 février 2025)  
11, Avenue Myron Herrick  
F-75008 PARIS

# CLARTAN

## Organisation (suite)

---

	Jean-Baptiste CHAUMET Président (jusqu'au 13 février 2025) Directeur Général Délégué (depuis le 13 février 2025) 11, Avenue Myron Herrick F-75008 PARIS
<b>Dépositaire, Agent Payeur Principal et Domiciliataire</b>	BANQUE DE LUXEMBOURG Société Anonyme 14, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG
<b>Administration Centrale</b>	UI efa S.A. 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
<b>Auditeur</b>	PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative (jusqu'au 30 juin 2025)  PRICEWATERHOUSECOOPERS ASSURANCE, Société coopérative 2, Rue Gerhard Mercator L-2182 LUXEMBOURG (à partir du 1er juillet 2025)
<b>Distributeur Global</b>	CLARTAN ASSOCIES Société par Actions Simplifiée 11, Avenue Myron Herrick F-75008 PARIS
<b>Facilités en Allemagne</b>	MARCARD, STEIN & Co AG Ballindamm 36, D-20095 HAMBourg
<b>Facilités en Autriche</b>	ERSTE BANK DER OESTERREICHISCHEN SPARKASSEN AG Am Belvedere 1 A-1100 VIENNE
<b>Facilités en Belgique</b>	CACEIS Belgium SA Avenue du Port 86 C b320 B-1000 BRUXELLES
<b>Facilités en France</b>	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) Société Anonyme 6, Avenue de Provence F-75009 PARIS

## **CLARTAN**

### **Organisation (suite)**

---

#### **Agent payeur en Suisse**

BANQUE CANTONALE DE GENEVE  
17, Quai de l'Île  
CH-1204 GENÈVE

#### **Représentant en Suisse**

REYL & CIE SA  
4, Rue du Rhône  
CH-1204 GENÈVE

## CLARTAN

### Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse

---

Le prospectus pour la Suisse, les feuilles d'information de base, les statuts de la SICAV, les rapports semestriels et annuels ainsi qu'une liste des achats et ventes peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds :

REYL & CIE SA  
4, Rue du Rhône, CH-1204 Genève  
tél: +41 22 816 80 00  
web : [www.reyl.com](http://www.reyl.com)

Le service de paiement en Suisse est :

BANQUE CANTONALE DE GENEVE,  
17, quai de l'île, CH-1204 Genève

Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou lieu de domicile de l'investisseur.

A la date des états financiers, le compartiment CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED n'est pas commercialisé en Suisse.

### Editorial

L'année 2025 a été globalement de bon niveau sur le plan boursier, mais avec des performances sectorielles très disparates : pour réussir, il convenait de ne pas se tromper sur la sélection des titres. Néanmoins, là n'est probablement pas l'essentiel, tant a été rapide et majeure la reconfiguration des grands équilibres mondiaux sur trois dimensions. 2025 pourrait bien avoir marqué une triple rupture : géopolitique, technologique et monétaire.

Avec le retour au pouvoir de D. Trump, dont l'entourage a eu quatre ans pour mûrir sa doctrine, les rapports géopolitiques se sont précisés et l'administration américaine ne se cache pas. L'objectif est clair : « agir avec urgence et une rapidité historique pour restaurer la puissance américaine sur le plan intérieur et à l'étranger ». La Chine est explicitement désignée comme la menace, l'Europe comme un allié à présent lointain qui doit compter sur elle-même. Avec cette nouvelle stratégie, nous assistons à une fragmentation accrue du paysage international (d'où l'établissement de barrières douanières), un renforcement des trois grands blocs économiques et monétaires mondiaux et une invitation forte faite à l'Europe de prendre son destin en mains.

Ces nouveaux rapports de force politiques, deviennent de plus en plus visibles, sont à l'œuvre dans tous les domaines (militaires, territoriaux, commerciaux, culturels, technologiques et cyber, énergétiques, etc.) et passent avant les impératifs d'orthodoxie macro-économique.

La seconde rupture est technologique et elle concerne l'essor de l'IA générative et, dans une moindre mesure, l'informatique quantique qui pourrait à son tour devenir une révolution à moyen terme. L'IA - dont nous ne savons pas encore où elle se situe sur la courbe des « hypes » de Gartner - prend une place croissante dans les organisations, questionne sur la disruption de certains modèles d'entreprises et nécessite des investissements colossaux qui tirent à ce jour la croissance américaine (peut-être la moitié de celle-ci en 2025). Sans doute plus décisive que la révolution industrielle liée à l'électrification au début du siècle dernier, l'IA est à la fois une menace pour les métiers qui ne s'adapteront pas, une opportunité pour les acteurs qui seront visionnaires et, comme souvent en matière d'innovation, un outil qu'il faut savoir manier avec discernement. En matière d'investissement, l'analyse minutieuse des avantages concurrentiels est plus que jamais indispensable pour distinguer ceux qui résisteront, seront renforcés ou au contraire balayés par cette lame de fond. La question des valorisations est aussi centrale : les marchés financiers sont souvent excessifs : trop sévères à court terme si un doute existe et complaisants s'ils croient identifier un gagnant de la révolution à l'œuvre. Il revient donc aux investisseurs de faire preuve de rationalité.

Enfin, troisième rupture plus subtile, des soubresauts ont agité en 2025 le système monétaire international qui a connu une année charnière. Instruments de puissance et outils de guerre commerciale, certaines grandes devises sont remises en question (notamment le dollar), ce qui explique la forte revalorisation de l'or et l'essor des crypto-monnaies. Les grands investisseurs mondiaux recherchent des alternatives aux réserves de valeur traditionnelles et montrent leur défiance aux dettes d'État chaque jour plus importantes. De notre côté, nous restons fidèles à notre conviction : les entreprises bien gérées, sachant se remettre en cause et s'adapter et offrant des produits et services véritablement différenciants sur la durée seront les actifs les plus sûrs à long terme.

En 2026, prudence et agilité seront de mise : il faudra à la fois faire attention à la conjoncture économique (accélération cyclique ou déprime du consommateur ?) et aux valorisations élevées de certains secteurs très pondérés dans les indices. De même, nous devons nous adapter rapidement si certains risques se matérialisent (géopolitiques, par exemple autour de Taïwan, financiers avec le marché de la dette privée ou celui des dettes publiques, par exemple). Mais au final, le juge de paix demeurera la progression des résultats des sociétés par rapport aux attentes des investisseurs. C'est ce que nous nous efforçons à faire patiemment et rationnellement dans nos portefeuilles.

### CLARTAN - VALEURS

CLARTAN - VALEURS C a terminé l'année 2025 en hausse de +22,3 %. Les principaux marchés actions ont eux aussi monté : l'Eurostoxx 600 de +19,8 % (total return) et le MSCI World Euro de +6,8 % (total return). Depuis sa création en 1991, le fonds affiche une performance cumulée de +1 305 % (soit 7,9 % en annualisé).

En 2025, la croissance mondiale aura surpris par sa capacité à absorber les chocs, dont la forte hausse des droits de douane américains du Liberation Day. En dépit des prévisions les plus pessimistes sur l'impact de ces mesures en termes de croissance et d'inflation, l'économie américaine s'est maintenue autour de 2 % de croissance et lors du T3 2025, son rythme a atteint son plus haut niveau depuis 2 ans. L'Europe, prenant lentement conscience de sa fragile situation par rapport aux géants américains et chinois, aux politiques toujours plus agressives, a également lancé des investissements avec notamment le plan de relance allemand pour atteindre 1,2 % de croissance réelle.

Dans ce contexte, malgré la brutalité des chocs exogènes, en premier lieu géopolitiques, les entreprises ont pu rassurer sur leurs résultats au fil de l'année, dans un environnement caractérisé par un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique et par une accélération de la croissance des profits dans les secteurs technologiques.

Le fonds, resté pleinement investi en actions tout au long de l'année, a opéré des arbitrages pour renforcer son exposition à certaines thématiques industrielles et aux goulots d'étranglement de l'intelligence artificielle. En Europe, les valeurs ABB et Geberit ont ainsi rejoint le portefeuille tandis que le leader américain de la mémoire vive Micron a été réintroduit en cours d'année.

De nouvelles positions européennes de défense ont été constituées, avec Dassault Aviation et Safran. Du côté des renforcements, nous avons privilégié une approche sélective dans la consommation (EssilorLuxottica, Inditex) et la santé (Astrazeneca, Intuitive Surgical).

À l'inverse, les lignes Accenture, Adobe, ENI, Schneider Electric, Siemens Healthineers et Veolia ont été liquidées. Des titres liés à la consommation tels Adidas et Publicis ont été dépondérés. Notre exposition bancaire est restée riche, avec à l'intérieur un arbitrage d'une partie des profits accumulés sur Intesa, Santander et Unicredit en faveur d'une ligne Barclays.

Cette année encore, la performance du fonds a été portée par nos investissements financiers : Santander (+470 pb de contribution), les banques italiennes Unicredit et Intesa (+380 pb et +280 pb respectivement) et Allianz (+100 pb). Micron (+360 pb), Boliden (+170 pb), ASML (+160 pb) et Thalès (+130 pb) ont aussi contribué significativement.

À l'inverse, ServiceNow (-90 pb), Publicis (-70 pb), Adidas (-60 pb), On Holding (-50 pb) ou Adobe (-50 pb) ont pesé.

Le fonds, toujours pleinement investi en actions, devrait continuer à naviguer dans un environnement économique résilient, avec des marqueurs de reprise industrielle, une inflation maîtrisée et des investissements en ébullition dans les capacités de l'IA. Les entreprises détenues dans CLARTAN - VALEURS (48 positions) affichent une rentabilité des fonds propres de 22,5 % et une valorisation de 15,7 fois leurs bénéfices de 2026. Elles offrent ainsi, au vu de leur grande qualité, une perspective de revalorisation attractive pour l'investisseur de long terme.

## CLARTAN

### Rapport d'activité (suite)

#### CLARTAN - EUROPE

En 2025, CLARTAN - EUROPE C a progressé de 10,8 %, la performance cumulée atteint +243 % depuis le lancement en mai 2003.

Les premiers contributeurs positifs au cours de l'année ont été Kion, Société Générale, ASML, Bouygues, Richemont et Dassault Aviation. Chacune de ces entreprises a bénéficié d'une bonne visibilité de ses revenus et d'une excellente exécution de sa stratégie.

En revanche, la performance a été affectée par la part du portefeuille exposée à la reprise du cycle industriel en Europe, qui se fait attendre et devrait se matérialiser désormais en 2026, notamment sous l'effet du plan de relance allemand. Les secteurs les plus pénalisants ont été l'automobile (Renault), les semi-conducteurs (STMicro, Soitec) et les matériaux de base (Arkema, Imerys). Par ailleurs, les sociétés perçues — probablement à tort — comme les premières perdantes de la vague d'intelligence artificielle ont également pesé sur la performance, en particulier les prestataires de services aux entreprises (PageGroup, Accenture, Reply, Arcadis) et les éditeurs de logiciels (Dassault Systèmes).

L'incertitude politique et la dégradation des finances publiques en France nous ont conduits à réduire, voire céder, nos positions dans les valeurs financières françaises (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole) ainsi que dans les entreprises dont une part significative de l'activité est réalisée sur le territoire national (Alstom, Rexel, Veolia, Verallia, Sopra Steria).

Nous avons également procédé à la vente de nos participations dans le secteur des spiritueux (Pernod Ricard, Rémy Cointreau).

Parallèlement, nous avons initié ou renforcé des positions sur plusieurs leaders, parmi lesquels Kingspan, Thalès, L'Oréal, Nestlé, Amadeus et Inditex. Le portefeuille s'est également enrichi de nouvelles participations dans Knorr-Bremse, De'Longhi, Sanofi et les câbliers Prysmian et Nexans.

Les enjeux de souveraineté européenne prennent une importance croissante sur le Vieux Continent. En 2026, de forts investissements sont attendus dans les infrastructures, qu'il s'agisse de la défense, de l'énergie ou de la technologie. Par ailleurs, l'évolution du contexte de taux d'intérêt devrait désormais favoriser une reprise du secteur de la construction. Ces dynamiques nous semblent en mesure de soutenir la performance de notre portefeuille.

À fin décembre 2025, CLARTAN - EUROPE est investi à 97 % en actions européennes. Les premières positions sont Kion, ASML, Kingspan, Accenture et Technip Energies. Les sociétés détenues affichent en moyenne une rentabilité de leurs fonds propres de 18 % et une valorisation de 15,0x les résultats attendus en 2026.

### CLARTAN - FLEXIBLE

En 2025, CLARTAN - FLEXIBLE C a progressé de +6,0 %. Il cherche à optimiser le couple rendement-risque par rapport à celui des principales bourses mondiales sur 5 ans ou plus ; il adapte dans ce but l'allocation et la sélection de titres.

2025 a bénéficié de marchés boursiers globalement porteurs, mais marqués par des épisodes de forte volatilité lors de l'annonce des tarifs américains. L'exposition aux actions, statutairement comprise entre 25 % et 70 %, est restée globalement aux environs de 58 %, proche donc du niveau pivot de 60 %.

Cette apparente stabilité masque toutefois une gestion active avec la rotation d'un tiers de la poche actions. Le stock picking a privilégié dans ce contexte mouvementé :

- des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne
- une dynamique de révision des estimations de bénéfices et une impulsion boursière favorables
- une volatilité contenue.

L'incertitude économique au printemps a conduit à réduire l'exposition aux sociétés très exposées à la glissade du dollar US et à la conjoncture mondiale. Assa Abloy et Deutsche Telekom, tous deux très présents aux États-Unis avec en sus des perspectives moins porteuses, les majors pétrolières ou encore le leader du fret ferroviaire américain Union Pacific ont ainsi été cédés.

En parallèle, des titres plus défensifs ou s'appuyant sur des tendances longues avec un biais européen ont intégré le portefeuille : notamment l'équipementier électrique ABB, l'assureur Allianz, l'acteur de défense Dassault Aviation, le concessionnaire Getlink, les sociétés de services à l'environnement Hera et Veolia, l'ascensoriste Kone tout comme le brasseur de spécialités Royal Unibrew. La technologie et les valeurs financières, structurellement plus volatiles, sont restées nettement sous représentées dans le portefeuille.

La part des obligations, libellées en euros, s'est maintenue autour de 36 % avec une large prédominance de la qualité de crédit. Les mouvements ont consisté à arbitrer de façon opportuniste des maturités courtes vers des maturités plus longues, de trois à sept ans, afin d'accompagner la pentification en cours. La duration, proche de 2 en début d'année, a été hissée progressivement au-delà de 3 ; un rendement attendu supérieur à 3 % a été maintenu tout au long de l'année pour terminer en décembre à 3,3 %.

La poche actions a assuré plus 80 % de la performance du fonds, le solde provenant des produits de taux.

- Les meilleurs contributeurs à la performance ont été Spie (dont le cours a progressé de +64 % sur l'année), Thalès (+66 %), Iberdrola (+39 %), Richemont (+28 %), Prysmian (+40 %), Aztrazeneca (+31 %) et Novartis (+24 %).
- Arcadis (-39 %) et Reply (-25 %) ont le plus pesé ; l'ensemble des contributions négatives a amputé la performance brute des actions d'un bon tiers.

### CLARTAN - PATRIMOINE

Sur l'année 2025, la valeur liquidative de CLARTAN - PATRIMOINE C a progressé de +3,4 %, ce qui porte la performance moyenne annuelle historique à +4,2 % depuis l'origine en juin 1991.

Le fonds est à dominante obligataire, avec au minimum 50 % de l'actif net en obligations de qualité de crédit *investment grade* libellées en euros. Ce socle procure stabilité et rendement. Il est complété par un portefeuille d'actions, plafonné à 35 % de l'actif net. Cette poche est restée contenue aux alentours de 10 % pendant les premiers mois de l'année, et une fois passée la tempête boursière liée aux droits de douane américains, elle est remontée graduellement (16,0 % de l'actif net fin 2025). Nous avons réduit la sensibilité du portefeuille au dollar et notamment cédé les pétrolières tandis que nous avons introduit de nouvelles positions dont AstraZeneca, Dassault Aviation, Hera, Kone, L'Oréal, Royal Unibrew, SwissLife et Unibail Rodamco Westfield. Nous conservons un portefeuille à coloration défensive, qui présente un rendement du dividende de 3,7 %.

La Banque Centrale Européenne a poursuivi au premier semestre 2025 le cycle de baisses des taux directeurs entamé en 2024 et marque une pause depuis, l'inflation et les anticipations étant stabilisées aux environs de la cible à 2 %. L'évolution haussière des taux souverains allemands et français, entretenue par la perspective de creusement des déficits budgétaires, nous a incités à rester à l'écart. Sur le segment en *investment grade* des obligations d'entreprise, la pente est devenue plus marquée, avec un léger tassement de la rémunération des maturités courtes (-20 points de base à 2 ans) et un relèvement de celle des maturités plus longues (+20 pbs à 5 ans). Nous avons accompagné le mouvement en déployant au fil de l'eau les liquidités issues des remboursements : la durée est ainsi portée à 3,0 (vs 1,7 fin 2024) pour un rendement attendu à 3,2 % (vs 3,3 % fin 2024). Le portefeuille d'obligations reste très majoritairement *investment grade* et diversifié sur une trentaine d'émetteurs.

Du fait de l'allocation, la contribution des obligations à la performance du fonds est très supérieure à celle des actions en 2025, les performances absolues des deux poches étant respectivement au-delà de 4 et 10 %.

Les obligations (80 % de l'actif net) dotent CLARTAN - PATRIMOINE d'un socle qui devrait contribuer à la régularité de la performance et limiter la volatilité. Agilité et prudence continueront de guider notre stratégie en 2026.

### CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

Après un exercice 2024 difficile pour CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP, l'année 2025 s'est traduite par une appréciation de 7,7 % pour la classe d'action C, portant son rendement absolu depuis son lancement fin 2020 à +20,8 %.

Côté boursier, après un début d'année plutôt poussif, les droits de douane annoncés début avril par l'administration Trump causèrent de violentes secousses sur les marchés actions. Mais au fur et à mesure que le gouvernement américain annonçait l'ouverture de négociations avec ses principaux partenaires, les marchés actions se reprenaient rapidement, ce qui permit à nos petites et moyennes valeurs de rebondir. La seconde moitié de l'année se passa sous le signe de la stabilité jusqu'à décembre où de meilleures nouvelles macroéconomiques en Europe et aux États-Unis apportèrent un rallye de fin d'année.

Parmi les plus forts contributeurs de l'année, nous trouvons des entreprises bénéficiant d'une reprise cyclique, telles que Kion et ses chariots élévateurs (+119 % en absolu sur l'année, +339 pb de contribution) et GEA avec ses machines destinées à l'industrie agroalimentaire (+23 % en absolu sur l'année, +92 pb de contribution), des entreprises portées par la transition vers une énergie moins carbonée comme le câblier Prysmian (+43 % en absolu sur l'année, +198 pb de contribution) et le prestataire de services multi techniques Spie (+68 % en absolu sur l'année, +149 pb de contribution), ainsi que la banque Raiffeisen (+103 % en absolu sur l'année, +250 pb de contribution).

À l'inverse, le consultant en ingénierie Arcadis (-38 % en absolu sur l'année, -141 pb de contribution) et le spécialiste de géotechnique Fugro (-46 % en absolu sur l'année, -107 pb de contribution), tous deux exposés aux investissements en énergie renouvelable aux États-Unis, furent des contributeurs négatifs, auxquels nous pouvons rajouter des sociétés souffrant de vents cycliques contraires comme Renault (-21 % en absolu sur l'année, -69 pb de contribution) et Soitec dans les matériaux semiconducteurs (-57 % en absolu sur l'année, -70 pb de contribution), revendu dans le courant de l'année.

Au terme de cette année 2025 en demi-teinte pour les petites et moyennes capitalisations européennes, ces dernières devraient bénéficier en 2026 des premiers effets du plan de relance allemand, de la baisse du coût de l'énergie et de leurs valorisations attractives.

Le fonds reste concentré autour de tendances longues de croissance telles que la mobilité douce (avec Knorr Bremse et MIPS), l'économie circulaire (avec Aquafil, Befesa et Tomra), la modernisation de nos réseaux électriques (avec Prysmian, Nexans et NKT), la construction durable (avec Kingspan, Spie et Wienerberger) et les infrastructures et bâtiments intelligents (avec Kion, Munters et Spie).

À fin décembre 2025, CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP est investi à 100 % en actions, compte 45 positions, valorisées 14,2 fois leurs résultats attendus sur les 12 prochains mois et offre un rendement de 2,8 %. Les petites et moyennes capitalisations dans lesquelles est investi CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP restent très en retard par rapport au reste de la cote et devraient donc apporter une surperformance relative dans une phase de reprise de cycle.

### CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

En 2025 le fonds a réalisé une performance de +9,5 % avec un taux d'exposition aux actions qui a évolué de 60 % à environ 55 % en fin d'année, à rapporter au maximum statutaire de 70 %.

La part des fonds Clartan est restée stable, autour de 21 % (CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EUROPE et CLARTAN - PATRIMOINE).

Les principaux contributeurs cette année sont Axiom European Banks (+65,6 %), Moneta Micro Entreprises (+29,8 %), CLARTAN - VALEURS I (+23,1 %), tandis que les fonds Lazard Franchise (-8,5 %) et Dodge & Cox (-1,6 %) ont pesé sur la performance.

Le **premier trimestre** a été porteur pour le portefeuille, grâce à son exposition européenne bénéficiant d'annonces de plans de relance en Allemagne dans les secteurs de la défense, de l'industrie et des infrastructures. En mars, à la suite de la publication de données moroses sur la confiance des consommateurs et chefs d'entreprises américains, nous avons décidé de réduire l'exposition aux Etats-Unis. Ainsi, les fonds Vanguard US Opportunities et JPM US Value ont été arbitrés en faveur des fonds cycliques européens BGF European Value et R-co Conviction Equity Value.

Au **second trimestre**, après le "Liberation day" voulu par D. Trump, nous avons décidé d'alléger à nouveau l'exposition américaine en cédant le fonds Constance Be World puis de réemployer les liquidités générées sur une nouvelle position : DWS German Equities, pour renforcer l'exposition allemande du portefeuille. Début mai, face aux pressions qui pesaient sur le dollar, une baisse supplémentaire de l'exposition aux actions américaines a été opérée. Dodge & Cox Us Equities a ainsi été allégé et les liquidités mises en attente sur le fonds Exane Pléiade.

Début juin, les plans de relance en Allemagne offrant des perspectives à la zone euro, nous avons renforcé le biais européen : le fonds Avaron Emerging Europe est alors entré en portefeuille, permettant davantage d'exposition aux pays périphériques à l'Allemagne comme la Pologne.

Au **troisième trimestre**, nous avons procédé à un arbitrage visant à sortir du fonds d'actions allemandes DWS German Equities à la suite d'un changement précipité de l'équipe de gestion. Puis nous avons reconstitué l'exposition allemande à l'aide d'un ETF Amundi indexé au DAX.

Au **dernier trimestre**, nous avons initié une position sur l'ETF MSCI Emerging Asia, pour nous exposer à la zone asiatique où les indices se redressaient. Cet achat a été réalisé par l'allègement d'un fonds d'actions européennes : DNCA Value Europe. Le secteur bancaire européen affichant de magnifiques performances boursières cette année, nous avons pris des profits en allégeant Axiom European Banks. Nous conservons le solde de la position compte tenu des niveaux de valorisation qui restent satisfaisants.

Tout au long de l'année, nous avons maintenu une exposition aux fonds obligataires qui disposent d'une bonne qualité de signatures (Investment Grade). Une ligne sur le fonds R-co Target 2030 a été constituée à la suite de flux de souscriptions.

Luxembourg, le 3 février 2026

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

# Rapport d'audit

Aux Actionnaires de  
**CLARTAN**

---

## Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de CLARTAN (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

## Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état globalisé du patrimoine pour le Fonds et l'état du patrimoine pour chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025 ;
- l'état globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net et l'état des opérations et des autres variations de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2025 ; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

---

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative,  
2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg  
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, [www.pwc.lu](http://www.pwc.lu)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

---

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

## **Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

---

## **Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, 30 mars 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative

Représentée par

Signed by:  
  
4B89FB7F1D59424...

Antoine Geoffroy

# CLARTAN

## Etat globalisé du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

### **Actif**

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1.013.935.402,03
Avoirs bancaires	16.920.892,48
A recevoir sur émissions d'actions	1.029.771,45
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	<u>2.208.596,57</u>
Total de l'actif	<u>1.034.094.662,53</u>

### **Exigible**

A payer sur rachats d'actions	29.373,54
Frais à payer	<u>1.613.487,50</u>
Total de l'exigible	<u>1.642.861,04</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>1.032.451.801,49</u></u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CLARTAN

## Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

### Revenus

Dividendes, nets	18.789.617,89
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	4.560.976,40
Intérêts bancaires	382.927,68
Autres commissions reçues	363,36
Total des revenus	23.733.885,33

### Charges

Commission de gestion	14.431.018,58
Commission de performance	2.465,75
Commission de dépositaire	384.420,86
Frais bancaires et autres commissions	135.012,09
Frais sur transactions	1.014.684,95
Frais d'administration centrale	470.007,75
Frais professionnels	63.290,32
Autres frais d'administration	205.540,92
Taxe d'abonnement	421.483,69
Autres impôts	8.250,60
Intérêts bancaires payés	3,77
Autres charges	465.485,13
Total des charges	17.601.664,44

Revenus nets des investissements	6.132.220,92
----------------------------------	--------------

### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	36.565.301,75
- sur changes à terme	-181,86
- sur devises	-197.562,01
Résultat réalisé	42.499.778,80

### Variation nette de la plus-/ (moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	101.015.941,13
Résultat des opérations	143.515.719,93

Dividendes payés	-259.766,82
------------------	-------------

Réinvestissements	772,60
-------------------	--------

Emissions	171.125.122,24
-----------	----------------

Rachats	-158.203.543,18
---------	-----------------

Total des variations de l'actif net	156.178.304,77
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	876.273.496,72
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	1.032.451.801,49
---	------------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	702.486.195,61
Avoirs bancaires	7.994.514,39
A recevoir sur émissions d'actions	938.776,16
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	235.742,08
Total de l'actif	711.655.228,24

#### Exigible

Frais à payer	1.187.208,30
Total de l'exigible	1.187.208,30
Actif net à la fin de l'exercice	710.468.019,94

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	2.885.774,6366	EUR	214,27	618.343.567,52
D	42.462,4807	EUR	143,32	6.085.775,05
I	41.161,3113	EUR	2.070,88	85.240.182,79
K	692,0000	EUR	1.153,89	798.494,58
				710.468.019,94

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Dividendes, nets	14.998.233,03
Intérêts bancaires	141.778,69
Total des revenus	15.140.011,72

#### Charges

Commission de gestion	10.527.629,73
Commission de performance	2.465,75
Commission de dépositaire	241.574,48
Frais bancaires et autres commissions	77.839,44
Frais sur transactions	645.754,05
Frais d'administration centrale	156.162,07
Frais professionnels	44.453,47
Autres frais d'administration	88.409,79
Taxe d'abonnement	284.702,47
Autres impôts	4.387,22
Autres charges	306.898,56
Total des charges	12.380.277,03

Revenus nets des investissements	2.759.734,69
----------------------------------	--------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	27.684.406,86
- sur changes à terme	-72,79
- sur devises	-155.697,04
Résultat réalisé	30.288.371,72

#### Variation nette de la plus-/ (moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	94.366.473,66
Résultat des opérations	124.654.845,38

Dividendes payés	-214.579,72
------------------	-------------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	119.362.796,33
-----------	----------------

Rachats	-90.441.313,97
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	153.361.748,02
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	557.106.271,92
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	710.468.019,94
---	----------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	538.212.072,69	557.106.271,92	710.468.019,94

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	163,24	175,19	214,27
D	EUR	117,96	121,93	143,32
I	EUR	1.557,67	1.682,39	2.070,88
K	EUR	-	-	1.153,89

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	22,80	7,32	22,31
D	EUR	22,81	7,31	22,31
I	EUR	23,59	8,01	23,09

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	2.713.900,0647	486.599,9986	-314.725,4267	2.885.774,6366
D	41.938,0429	8.095,9549	-7.571,5171	42.462,4807
I	45.492,8405	11.994,5853	-16.326,1145	41.161,3113
K	-	837,0000	-145,0000	692,0000

TER par classe d'action au 31.12.2025 (non-audité)	Ratio de la commission de performance (en %)	(en %)
C	-	1,99
D	-	1,99
I	-	1,36
K	* 0,45	1,30

\* TER annualisé

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	4,88	25.04.2025

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

# CLARTAN - VALEURS

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	290.638	ABB Ltd Reg	16.821.625,49	18.499.163,15	2,60
CHF	79.780	Co Financière Richemont SA	12.585.500,70	14.752.988,10	2,08
CHF	12.366	Geberit AG Reg	8.114.399,81	8.235.157,97	1,16
CHF	1.854	Givaudan SA Reg	8.284.038,40	6.269.021,10	0,88
CHF	140.568	Novartis AG Reg	9.483.728,71	16.558.778,74	2,33
CHF	12.900	Sika Ltd	3.449.157,27	2.254.454,81	0,32
			58.738.450,38	66.569.563,87	9,37
EUR	27.648	Adidas AG Reg	4.404.659,34	4.673.894,40	0,66
EUR	146.248	Airbus SE	15.461.666,81	29.015.603,20	4,08
EUR	55.429	Allianz SE Reg	13.159.923,64	21.645.024,50	3,05
EUR	32.973	ASML Holding NV	19.512.435,57	30.381.322,20	4,28
EUR	3.470.794	Banco Santander Reg SA	16.160.244,10	34.950.895,58	4,92
EUR	72.631	BNP Paribas SA A	3.645.442,16	5.867.858,49	0,83
EUR	43.023	Dassault Aviation SA	10.140.174,93	11.779.697,40	1,66
EUR	28.192	Dassault Systemes SA	1.149.633,79	672.097,28	0,09
EUR	65.653	EssilorLuxottica SA	13.547.383,11	17.719.744,70	2,49
EUR	27.889	Euronext NV	3.630.235,19	3.569.792,00	0,50
EUR	626.524	Galp Energia SGPS SA B	12.040.422,42	9.166.046,12	1,29
EUR	435	Hermes Intl SA	1.123.245,44	923.070,00	0,13
EUR	1.074.442	Iberdrola SA	15.724.109,29	19.839.571,53	2,79
EUR	169.688	Industria de Diseno Textil SA	7.733.640,91	9.560.221,92	1,35
EUR	47.222	Infineon Technologies AG Reg	1.815.959,79	1.781.686,06	0,25
EUR	5.504.207	Intesa Sanpaolo SpA	13.681.682,86	32.590.409,65	4,59
EUR	188.513	Kingspan Group	12.087.060,07	13.978.238,95	1,97
EUR	156.282	Legrand Holding SA	14.493.208,76	19.886.884,50	2,80
EUR	62.685	Publicis Groupe SA	2.432.329,95	5.555.144,70	0,78
EUR	54.890	SAFRAN SA	13.978.195,06	16.324.286,00	2,30
EUR	621.381	Shell Plc	14.088.804,01	19.557.966,98	2,75
EUR	74.261	Thales SA	12.147.047,46	17.065.177,80	2,40
EUR	265.894	Totalenergies SE	12.438.990,17	14.781.047,46	2,08
EUR	445.164	Unicredit SpA Reg	5.389.689,75	31.571.030,88	4,44
EUR	564.706	Universal Music Group NV	12.515.490,85	12.553.414,38	1,77
			252.501.675,43	385.410.126,68	54,25
GBP	128.934	AstraZeneca Plc	17.498.257,08	20.363.798,96	2,87
GBP	4.184.741	Barclays Plc	18.202.131,19	22.811.665,44	3,21
GBP	99.213	Relx Plc	4.597.725,79	3.431.646,97	0,48
GBP	187.415	Rio Tinto Plc	11.166.202,16	12.866.136,78	1,81
			51.464.316,22	59.473.248,15	8,37
NOK	1.938.963	Norsk Hydro ASA	12.473.217,89	12.801.949,07	1,80
SEK	604.361	Assa Abloy AB B	14.505.448,07	20.043.641,99	2,82
SEK	1.190.934	Atlas Copco AB A	16.532.829,89	18.273.987,42	2,57
SEK	486.731	Boliden AB	13.256.420,42	23.172.431,62	3,26
SEK	264.278	Epiroc AB A	5.321.320,05	5.126.018,84	0,72
			49.616.018,43	66.616.079,87	9,37
USD	29.353	CrowdStrike Holdings Inc Reg	7.938.117,37	11.717.203,68	1,65
USD	86.422	Fortinet Inc	7.790.481,68	5.844.137,80	0,82
USD	36.744	Intuitive Surgical Inc	14.955.347,77	17.721.478,19	2,49
USD	19.890	Linde Plc	7.497.600,68	7.222.087,29	1,02

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)  
au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
USD	141.969	Micron Technology Inc	13.687.294,97	34.505.128,41	4,86
USD	213.319	On Holding AG Partizsch	7.981.811,10	8.443.385,10	1,19
USD	79.890	ServiceNow Inc Reg	11.663.433,85	10.421.825,00	1,47
USD	71.784	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	9.956.637,68	13.048.024,18	1,84
			81.470.725,10	108.923.269,65	15,34
<b>Total actions</b>			506.264.403,45	699.794.237,29	98,50
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.691.958,32	0,38
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			2.156.883,48	2.691.958,32	0,38
<b>Total portefeuille-titres</b>			508.421.286,93	702.486.195,61	98,88
<b>Avoirs bancaires</b>				7.994.514,39	1,13
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				-12.690,06	-0,01
<b>Total</b>				710.468.019,94	100,00

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - VALEURS

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	26,92 %
Finances	21,54 %
Technologies	13,90 %
Biens de consommation durable	10,45 %
Matières premières	9,09 %
Services de santé	7,69 %
Energie	6,12 %
Services aux collectivités	2,79 %
Fonds d'investissement	0,38 %
Total	<u>98,88 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	15,56 %
Etats-Unis d'Amérique	13,13 %
Royaume-Uni	12,14 %
Pays-Bas	10,63 %
Suisse	10,56 %
Suède	9,37 %
Espagne	9,06 %
Italie	9,03 %
Allemagne	3,96 %
Irlande	1,97 %
Norvège	1,80 %
Portugal	1,29 %
Luxembourg	0,38 %
Total	<u>98,88 %</u>

## CLARTAN - EUROPE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	69.122.315,68
Avoirs bancaires	2.365.387,60
A recevoir sur émissions d'actions	4.365,30
Total de l'actif	<u>71.492.068,58</u>

#### Exigible

Frais à payer	<u>128.257,70</u>
Total de l'exigible	<u>128.257,70</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>71.363.810,88</u></u>

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	197.767,2027	EUR	342,78	67.789.864,60
D	2.138,4690	EUR	93,53	200.011,72
I	2.494,1280	EUR	1.352,75	3.373.934,56
				<u><u>71.363.810,88</u></u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Dividendes, nets	1.905.623,56
Intérêts bancaires	43.296,00
Total des revenus	1.948.919,56

#### Charges

Commission de gestion	1.233.750,77
Commission de dépositaire	32.061,37
Frais bancaires et autres commissions	15.143,34
Frais sur transactions	191.792,54
Frais d'administration centrale	60.756,57
Frais professionnels	4.155,94
Autres frais d'administration	29.680,40
Taxe d'abonnement	33.560,47
Autres impôts	958,67
Intérêts bancaires payés	3,77
Autres charges	48.608,78
Total des charges	1.650.472,62

Revenus nets des investissements	298.446,94
----------------------------------	------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	4.333.841,88
- sur devises	-38.932,72
Résultat réalisé	4.593.356,10

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	2.584.245,27
Résultat des opérations	7.177.601,37

Dividendes payés	-6.868,08
------------------	-----------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	6.259.104,22
-----------	--------------

Rachats	-9.388.014,92
---------	---------------

Total des variations de l'actif net	4.041.822,59
-------------------------------------	--------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	67.321.988,29
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	71.363.810,88
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

Statistiques (en EUR)  
au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	78.284.272,47	67.321.988,29	71.363.810,88

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	324,13	309,33	342,78
D	EUR	94,85	87,39	93,53
I	EUR	1.263,20	1.213,12	1.352,75

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	15,32	-4,57	10,81
D	EUR	15,31	-4,56	10,82
I	EUR	16,05	-3,96	11,51

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	202.338,5553	18.164,8820	-22.736,2346	197.767,2027
D	2.244,4690	10,0000	-116,0000	2.138,4690
I	3.739,3929	234,4960	-1.479,7609	2.494,1280

TER par classe d'action au 31.12.2025 (non-audité)	(en %)
C	2,08
D	2,08
I	1,45

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	3,06	25.04.2025

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

# CLARTAN - EUROPE

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b><u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u></b>					
<b>Actions</b>					
CHF	11.265	Co Financière Richemont SA	1.659.146,89	2.083.133,75	2,92
CHF	18.738	Nestlé SA Reg	1.757.510,25	1.585.805,53	2,22
CHF	7.950	Swatch Group AG	2.182.234,39	1.437.651,05	2,02
			5.598.891,53	5.106.590,33	7,16
EUR	8.349	Airbus SE	1.151.822,09	1.656.441,60	2,32
EUR	30.133	Amadeus IT Group SA A	2.076.450,20	1.893.557,72	2,65
EUR	19.363	Arcadis NV	859.840,32	688.161,02	0,96
EUR	40.680	Arkema	3.148.906,94	2.121.462,00	2,97
EUR	3.514	ASML Holding NV	2.438.277,78	3.237.799,60	4,54
EUR	16.913	BioMerieux SA	1.730.939,40	1.865.503,90	2,61
EUR	53.640	Bouygues SA	1.783.870,53	2.378.934,00	3,33
EUR	16.231	Cie de Saint-Gobain SA	1.193.878,84	1.411.447,76	1,98
EUR	8.143	Dassault Aviation SA	1.170.560,60	2.229.553,40	3,12
EUR	20.752	Dassault Systemes SA	711.503,04	494.727,68	0,69
EUR	38.927	De'Longhi SpA	1.233.107,28	1.420.835,50	1,99
EUR	14.106	Euronext NV	1.501.739,46	1.805.568,00	2,53
EUR	8.597	Gaztransport et technigaz SA	690.499,07	1.346.290,20	1,89
EUR	74.565	Imerys SA	2.485.085,85	1.785.086,10	2,50
EUR	37.164	Industria de Diseno Textil SA	1.744.057,39	2.093.819,76	2,93
EUR	37.480	Kingspan Group	2.513.667,63	2.779.142,00	3,89
EUR	57.480	Kion Group AG	2.074.513,87	3.923.010,00	5,50
EUR	20.380	Knorr Bremse AG Bearer	1.790.840,30	1.939.157,00	2,72
EUR	3.805	L'Oréal SA	1.328.874,78	1.394.913,00	1,96
EUR	8.803	Legrand Holding SA	792.393,23	1.120.181,75	1,57
EUR	11.987	Nexans SA	1.201.686,44	1.507.964,60	2,11
EUR	8.722	Prysmian SpA	574.884,46	753.406,36	1,06
EUR	26.191	Publicis Groupe SA	2.106.015,16	2.321.046,42	3,25
EUR	49.707	Renault SA	1.906.298,38	1.760.621,94	2,47
EUR	10.922	Reply SpA Reg	1.655.593,65	1.252.753,40	1,76
EUR	27.394	Sanofi SA	2.724.449,23	2.266.031,68	3,18
EUR	219.394	SMCP SA	1.308.426,22	1.377.794,32	1,93
EUR	20.102	Soitec	1.754.698,84	466.165,38	0,65
EUR	29.562	Spie SAS	932.489,24	1.456.224,12	2,04
EUR	8.824	STEF SA	591.876,60	1.159.473,60	1,63
EUR	74.746	Technip Energies NV	962.128,77	2.427.750,08	3,40
EUR	8.214	Thales SA	1.793.799,13	1.887.577,20	2,65
			49.933.174,72	56.222.401,09	78,78
GBP	558.157	Page Gr Plc	2.624.740,20	1.504.838,57	2,11
NOK	330.909	Norsk Hydro ASA	1.901.751,12	2.184.817,43	3,06
USD	11.391	Accenture Plc	3.082.157,92	2.602.576,26	3,65
<b>Total actions</b>			63.140.715,49	67.621.223,68	94,76

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)  
au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	1.200	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	1.200.000,00	1.501.092,00	2,10
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			1.200.000,00	1.501.092,00	2,10
Total portefeuille-titres			64.340.715,49	69.122.315,68	96,86
Avoirs bancaires				2.365.387,60	3,31
Autres actifs/(passifs) nets				-123.892,40	-0,17
Total				71.363.810,88	100,00

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - EUROPE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	36,99 %
Biens de consommation durable	17,51 %
Technologies	13,94 %
Matières premières	8,53 %
Services de santé	5,79 %
Energie	5,29 %
Biens de consommation non-cyclique	4,18 %
Finances	2,53 %
Fonds d'investissement	2,10 %
Total	<u>96,86 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	45,93 %
Pays-Bas	10,35 %
Allemagne	8,22 %
Irlande	7,54 %
Suisse	7,16 %
Espagne	5,58 %
Italie	4,81 %
Norvège	3,06 %
Royaume-Uni	2,11 %
Luxembourg	2,10 %
Total	<u>96,86 %</u>

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	53.942.339,23
Avoirs bancaires	1.392.295,07
A recevoir sur émissions d'actions	5.846,81
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	292.577,40
Total de l'actif	55.633.058,51

#### Exigible

Frais à payer	86.985,19
Total de l'exigible	86.985,19
Actif net à la fin de l'exercice	55.546.073,32

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	338.556,4162	EUR	147,26	49.857.239,44
D	684,0008	EUR	101,33	69.306,70
I	7.047,8760	EUR	797,33	5.619.527,18
				55.546.073,32

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Dividendes, nets	681.761,66
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	614.435,04
Intérêts bancaires	56.551,08
Total des revenus	1.352.747,78

#### Charges

Commission de gestion	806.660,29
Commission de dépositaire	23.214,79
Frais bancaires et autres commissions	13.476,60
Frais sur transactions	67.845,24
Frais d'administration centrale	57.598,63
Frais professionnels	3.137,29
Autres frais d'administration	26.006,52
Taxe d'abonnement	24.352,72
Autres impôts	517,35
Autres charges	26.164,88
Total des charges	1.048.974,31

Revenus nets des investissements	303.773,47
----------------------------------	------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	1.093.560,52
- sur devises	-21,97
Résultat réalisé	1.397.312,02

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	1.505.028,82
Résultat des opérations	2.902.340,84

Dividendes payés	-2.283,04
------------------	-----------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	19.166.660,20
-----------	---------------

Rachats	-13.508.522,04
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	8.558.195,96
-------------------------------------	--------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	46.987.877,36
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	55.546.073,32
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	45.769.721,06	46.987.877,36	55.546.073,32

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	128,70	138,92	147,26
D	EUR	93,94	99,47	101,33
I	EUR	68.949,88	74.819,66	** 797,33

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	9,51	7,94	6,00
D	EUR	9,51	7,94	6,01
I	EUR	10,09	8,51	6,57

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	298.596,9253	126.848,2977	-86.888,8068	338.556,4162
D	562,0008	262,0000	-140,0000	684,0008
I	72,8428	* 7.933,3840	-958,3516	* 7.047,8760

TER par classe d'action au 31.12.2025 (non-audité)	(en %)
C	1,90
D	1,90
I	1,37

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	2,98	25.04.2025
D	EUR	1,0084	01.10.2025

\* le nombre d'actions émises et en circulation à la fin de l'exercice tient compte du split-up du 15/10/2025 dans la proportion de 1/100 actions.

\*\* la Valeur Nette d'Inventaire tient compte du split-up du 15/10/2025 dans la proportion de 1/100 d'actions.

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	13.484	ABB Ltd Reg	790.722,06	858.259,13	1,54
CHF	5.062	Co Financière Richemont SA	657.285,03	936.069,51	1,68
CHF	1.018	Geberit AG Reg	635.242,12	677.938,77	1,22
CHF	9.646	Novartis AG Reg	668.731,68	1.136.289,77	2,05
CHF	829	Swiss Life Holding Reg	730.839,68	816.884,05	1,47
			3.482.820,57	4.425.441,23	7,96
DKK	11.243	Royal Unibrew A/S	806.058,08	864.860,99	1,56
EUR	2.397	Allianz SE Reg	724.454,71	936.028,50	1,68
EUR	10.271	Amadeus IT Group SA A	730.284,79	645.429,64	1,16
EUR	16.741	Arcadis NV	716.579,08	594.975,14	1,07
EUR	8.008	BioMerieux SA	772.595,51	883.282,40	1,59
EUR	34.818	Bureau Veritas SA	1.028.488,25	946.353,24	1,70
EUR	3.583	Dassault Aviation SA	794.623,99	981.025,40	1,77
EUR	12.437	Eurofins Scientific SE	748.843,75	776.068,80	1,40
EUR	7.547	Euronext NV	656.546,12	966.016,00	1,74
EUR	4.916	Gaztransport et technigaz SA	431.406,56	769.845,60	1,39
EUR	14.603	GEA Group AG	693.772,97	844.053,40	1,52
EUR	50.477	Getlink SE	843.214,41	794.003,21	1,43
EUR	222.294	Hera SpA	918.383,46	893.621,88	1,61
EUR	58.588	Iberdrola SA	773.464,10	1.081.827,42	1,95
EUR	18.181	Industria de Diseno Textil SA	843.561,77	1.024.317,54	1,84
EUR	11.946	Kingspan Group	795.227,17	885.795,90	1,59
EUR	17.007	Kone Oyj B	871.251,65	1.029.943,92	1,85
EUR	1.790	L'Oréal SA	612.095,25	656.214,00	1,18
EUR	10.470	Prysmian SpA	454.128,78	904.398,60	1,63
EUR	9.881	Publicis Groupe SA	899.068,08	875.654,22	1,58
EUR	3.996	Reply SpA Reg	588.141,29	458.341,20	0,82
EUR	5.648	Sanofi SA	559.284,52	467.202,56	0,84
EUR	22.649	Spie SAS	594.925,58	1.115.689,74	2,01
EUR	4.429	STEF SA	359.825,03	581.970,60	1,05
EUR	24.395	Technip Energies NV	493.652,15	792.349,60	1,43
EUR	3.775	Thales SA	438.466,28	867.495,00	1,56
EUR	9.670	Unibail-Rodamco-Westfield	799.911,42	896.989,20	1,61
EUR	23.450	Veolia Environnement SA	679.345,71	696.934,00	1,25
			18.821.542,38	22.365.826,71	40,25
GBP	6.762	AstraZeneca Plc	871.591,18	1.067.988,34	1,92
GBP	4.903	Relx Plc	182.435,37	169.588,31	0,31
			1.054.026,55	1.237.576,65	2,23
USD	4.284	IBM Corp	702.055,05	1.080.612,82	1,95
USD	2.411	Ralph Lauren Corp A	250.908,80	726.010,14	1,31
USD	12.502	Service Corp Intl	832.006,84	830.095,32	1,49
USD	5.647	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	457.204,54	1.026.443,12	1,85
			2.242.175,23	3.663.161,40	6,60
<b>Total actions</b>			<b>26.406.622,81</b>	<b>32.556.866,98</b>	<b>58,60</b>
<b>Obligations</b>					
EUR	1.000.000	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	991.152,00	1.035.345,00	1,86
EUR	800.000	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	800.320,00	800.828,00	1,44
EUR	800.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	841.720,00	856.764,00	1,54
EUR	400.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	421.920,00	408.382,00	0,73
EUR	800.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 2 24/30.09.30	813.120,00	820.488,00	1,48
EUR	800.000	Barry Callebaut Serv NV 4.25% 25/19.08.31	817.544,00	821.176,00	1,48
EUR	600.000	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	819.000,00	928.224,00	1,67

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.000.000	BPCE S.A. VAR EMTN Ser 2025-01 25/16.07.35	1.009.400,00	1.019.080,00	1,83
EUR	900.000	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 2.375% EMTN SUB 16/24.03.26	872.460,00	899.901,00	1,62
EUR	500.000	Brenntag Finance BV 3.875% EMTN 24/24.04.32	507.295,00	505.390,00	0,91
EUR	1.500.000	Créd Agricole Assurances SA 1.5% 21/06.10.31	1.286.250,00	1.342.710,00	2,42
EUR	1.000.000	Euronext NV 1.5% Conv 25/30.05.32	1.031.500,00	992.625,00	1,79
EUR	800.000	Imerys SA 4% EMTN 25/21.11.32	800.328,00	794.632,00	1,43
EUR	400.000	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	417.584,00	420.388,00	0,76
EUR	500.000	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	451.250,00	498.815,00	0,90
EUR	500.000	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	508.700,00	525.772,50	0,95
EUR	330.000	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	326.881,50	337.169,25	0,61
EUR	1.000.000	RCI Banque SA 4.125% 24/04.04.31	1.010.710,00	1.024.550,00	1,84
EUR	450.000	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	418.455,00	443.497,50	0,80
EUR	1.000.000	Stellantis NV 4.25% EMTN 23/16.06.31	1.009.358,00	1.016.500,00	1,83
EUR	1.000.000	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	858.220,00	960.860,00	1,73
EUR	900.000	Unibail Rodamco Westfield SE 1.375% EMTN 20/04.12.31	794.137,50	792.810,00	1,43
EUR	1.000.000	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	995.920,00	975.360,00	1,76
EUR	1.000.000	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	898.390,00	978.810,00	1,76
<b>Total obligations</b>			<b>18.701.615,00</b>	<b>19.200.077,25</b>	<b>34,57</b>
<b><u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u></b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	1.020.000	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	1.061.802,00	1.059.576,00	1,91
<b>Total obligations</b>			<b>1.061.802,00</b>	<b>1.059.576,00</b>	<b>1,91</b>
<b><u>Fonds d'investissement ouverts</u></b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	900	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	900.000,00	1.125.819,00	2,03
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>900.000,00</b>	<b>1.125.819,00</b>	<b>2,03</b>
Total portefeuille-titres			47.070.039,81	53.942.339,23	97,11
Avoirs bancaires				1.392.295,07	2,51
Autres actifs/(passifs) nets				211.439,02	0,38
Total				<b>55.546.073,32</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - FLEXIBLE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	29,07 %
Finances	26,10 %
Biens de consommation durable	8,85 %
Services de santé	7,80 %
Biens de consommation non-cyclique	5,71 %
Services aux collectivités	4,81 %
Energie	4,55 %
Technologies	4,24 %
Matières premières	3,95 %
Fonds d'investissement	2,03 %
Total	<u>97,11 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	41,98 %
Pays-Bas	10,96 %
Suisse	7,96 %
Etats-Unis d'Amérique	6,60 %
Italie	4,96 %
Espagne	4,95 %
Roumanie	3,75 %
Luxembourg	3,43 %
Allemagne	3,20 %
Royaume-Uni	2,23 %
Danemark	2,17 %
Finlande	1,85 %
Irlande	1,59 %
Belgique	1,48 %
Total	<u>97,11 %</u>

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	143.028.598,99
Avoirs bancaires	4.841.552,90
A recevoir sur émissions d'actions	77.665,52
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	1.680.277,09
Total de l'actif	149.628.094,50

#### Exigible

A payer sur rachats d'actions	29.373,54
Frais à payer	146.566,84
Total de l'exigible	175.940,38
Actif net à la fin de l'exercice	149.452.154,12

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	2.095.466,9385	EUR	62,78	131.561.320,35
D	24.599,9899	EUR	101,82	2.504.705,88
I	13.005,6393	EUR	1.183,04	15.386.127,89
				149.452.154,12

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Dividendes, nets	440.424,89
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	3.946.541,36
Intérêts bancaires	124.566,69
Total des revenus	4.511.532,94

#### Charges

Commission de gestion	1.266.418,67
Commission de dépositaire	67.722,10
Frais bancaires et autres commissions	19.540,53
Frais sur transactions	77.059,95
Frais d'administration centrale	98.491,95
Frais professionnels	8.820,48
Autres frais d'administration	40.812,55
Taxe d'abonnement	66.707,90
Autres impôts	1.713,03
Autres charges	52.208,81
Total des charges	1.699.495,97

Revenus nets des investissements	2.812.036,97
----------------------------------	--------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	2.819.577,35
- sur devises	528,02
Résultat réalisé	5.632.142,34

#### Variation nette de la plus-/ (moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	-511.852,36
Résultat des opérations	5.120.289,98

Dividendes payés	-24.060,28
------------------	------------

Réinvestissements	772,60
-------------------	--------

Emissions	20.449.254,33
-----------	---------------

Rachats	-33.866.165,68
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-8.319.909,05
-------------------------------------	---------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	157.772.063,17
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	149.452.154,12
---	----------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	174.773.120,32	157.772.063,17	149.452.154,12

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	58,57	60,73	62,78
D	EUR	96,89	99,45	101,82
I	EUR	1.096,43	1.140,50	1.183,04

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	6,47	3,69	3,38
D	EUR	6,47	3,67	3,40
I	EUR	6,82	4,02	3,73

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	réinvesties	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	2.332.820,0690	267.021,9747	-	-504.375,1052	2.095.466,9385
D	26.718,8170	3.371,0071	7,7415	-5.497,5757	24.599,9899
I	11.795,7568	3.022,8853	-	-1.813,0028	13.005,6393

TER par classe d'action au 31.12.2025 (non-audit)	(en %)
C	1,11
D	1,11
I	0,78

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	0,99	25.04.2025

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	3.752	Co Financière Richemont SA	504.190,60	693.823,16	0,46
CHF	677	Geberit AG Reg	452.295,46	450.849,26	0,30
CHF	6.914	Novartis AG Reg	492.480,06	814.462,72	0,54
CHF	865	Swiss Life Holding Reg	760.049,64	852.357,91	0,57
			2.209.015,76	2.811.493,05	1,87
DKK	11.513	Royal Unibrew A/S	827.372,19	885.630,58	0,59
EUR	1.550	Allianz SE Reg	420.636,21	605.275,00	0,41
EUR	8.022	Amadeus IT Group SA A	567.782,88	504.102,48	0,34
EUR	7.944	BioMerieux SA	762.290,73	876.223,20	0,59
EUR	26.251	Bureau Veritas SA	773.525,28	713.502,18	0,48
EUR	3.070	Dassault Aviation SA	890.970,18	840.566,00	0,56
EUR	5.066	Euronext NV	586.786,66	648.448,00	0,43
EUR	2.751	Gaztransport et technigaz SA	226.290,68	430.806,60	0,29
EUR	6.496	GEA Group AG	318.558,31	375.468,80	0,25
EUR	27.013	Getlink SE	441.872,30	424.914,49	0,28
EUR	179.071	Hera SpA	746.369,72	719.865,42	0,48
EUR	57.180	Iberdrola SA	754.576,10	1.055.828,70	0,71
EUR	14.786	Industria de Diseno Textil SA	685.259,94	833.043,24	0,56
EUR	13.636	Kone Oyj B	707.215,53	825.796,16	0,55
EUR	2.196	L'Oréal SA	750.953,42	805.053,60	0,54
EUR	8.848	Publicis Groupe SA	821.965,10	784.109,76	0,52
EUR	2.174	Reply SpA Reg	322.068,33	249.357,80	0,17
EUR	4.082	Sanofi SA	398.760,77	337.663,04	0,23
EUR	2.493	STEF SA	198.043,79	327.580,20	0,22
EUR	1.987	Thales SA	297.437,01	456.612,60	0,31
EUR	8.225	Unibail-Rodamco-Westfield	681.233,44	762.951,00	0,51
EUR	17.895	Veolia Environnement SA	514.531,52	531.839,40	0,36
			11.867.127,90	13.109.007,67	8,79
GBP	4.394	AstraZeneca Plc	539.698,92	693.987,10	0,46
USD	3.289	IBM Corp	667.499,23	829.630,15	0,56
USD	10.122	Service Corp Intl	673.884,13	672.070,46	0,45
USD	3.511	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	602.440,76	638.186,96	0,43
			1.943.824,12	2.139.887,57	1,44
<b>Total actions</b>			<b>17.387.038,89</b>	<b>19.640.005,97</b>	<b>13,15</b>
<b>Obligations</b>					
EUR	6.000.000	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	5.945.520,00	6.212.070,00	4,16
EUR	5.000.000	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	5.002.000,00	5.005.175,00	3,35
EUR	1.600.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	1.655.360,00	1.713.528,00	1,15
EUR	3.200.000	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	3.366.172,00	3.267.056,00	2,19
EUR	3.700.000	Barry Callebaut Serv NV 4.25% 25/19.08.31	3.785.130,00	3.797.939,00	2,54
EUR	3.000.000	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	4.095.000,00	4.641.120,00	3,11
EUR	2.900.000	BPCE S.A. VAR EMTN Ser 2025-01 25/16.07.35	2.976.038,00	2.955.332,00	1,98
EUR	2.900.000	Brenntag Finance BV 3.875% EMTN 24/24.04.32	2.942.572,00	2.931.262,00	1,96
EUR	6.100.000	Créd Agricole Assurances SA 1.5% 21/06.10.31	5.330.774,00	5.460.354,00	3,65
EUR	1.760.000	Eurofins Scientific SE 0.875% 21/19.05.31	1.511.224,00	1.538.055,20	1,03
EUR	2.800.000	Euronext NV 1.5% Conv 25/30.05.32	2.885.150,00	2.779.350,00	1,86
EUR	1.500.000	Fnac Darty SA 6% 24/01.04.29	1.580.250,00	1.559.542,50	1,04
EUR	2.300.000	Getlink SE 4.125% 25/15.04.30	2.326.605,29	2.362.387,50	1,58
EUR	3.000.000	Imerys SA 4% EMTN 25/21.11.32	2.999.280,00	2.979.870,00	1,99
EUR	3.000.000	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	3.101.215,00	3.152.910,00	2,11
EUR	2.300.000	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	2.075.750,00	2.294.549,00	1,54

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.500.000	Kingspan Securities Irelan DAC 3.5% EMTN 24/31.10.31	1.503.000,00	1.499.325,00	1,00
EUR	3.800.000	Kion Group AG 4% EMTN 24/20.11.29	3.844.819,00	3.904.253,00	2,61
EUR	2.900.000	Nexans SA 4.125% 24/29.05.29	2.918.850,00	2.975.501,50	1,99
EUR	3.000.000	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	3.175.650,00	3.154.635,00	2,11
EUR	2.500.000	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	2.500.386,20	2.554.312,50	1,71
EUR	3.000.000	Prysmian SpA 3.875% EMTN 24/28.11.31	2.990.400,00	3.096.090,00	2,07
EUR	1.000.000	Raiffeisen Bank Intl AG VAR EMTN 23/15.09.28	1.057.500,00	1.052.500,00	0,70
EUR	2.600.000	RCI Banque SA 3.875% EMTN 24/30.09.30	2.591.160,00	2.630.017,00	1,76
EUR	3.800.000	Renault SA 2.5% EMTN 21/02.06.27	3.475.100,00	3.782.387,00	2,53
EUR	3.600.000	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	3.353.490,00	3.547.980,00	2,37
EUR	1.900.000	Société Générale SA VAR 25/15.07.31	1.884.458,00	1.925.232,00	1,29
EUR	2.600.000	Société Générale SA VAR EMTN Ser PA-212 / 25-12 25/01.03.32	2.584.127,00	2.585.856,00	1,73
EUR	3.000.000	Spie SAS 3.75% 25/28.05.30	3.015.000,00	3.033.885,00	2,03
EUR	3.000.000	Stellantis NV 0.625% EMTN 21/30.03.27	2.650.500,00	2.918.910,00	1,95
EUR	3.600.000	Stellantis NV 4.25% EMTN 23/16.06.31	3.633.840,00	3.659.400,00	2,45
EUR	1.500.000	Stora Enso Oyj 4.25% EMTN 23/01.09.29	1.529.811,87	1.550.100,00	1,04
EUR	3.000.000	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	2.599.650,00	2.882.580,00	1,93
EUR	3.700.000	Unicredit SpA VAR EMTN 20/22.07.27	3.489.840,00	3.694.413,00	2,47
EUR	3.100.000	Unicredit SpA VAR EMTN 22/15.11.27	3.250.660,00	3.187.559,50	2,13
EUR	3.800.000	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	3.781.104,00	3.706.368,00	2,48
EUR	4.000.000	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	3.532.000,00	3.915.240,00	2,62
<b>Total obligations</b>			<b>110.939.386,36</b>	<b>113.907.044,70</b>	<b>76,21</b>
<b><u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u></b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	4.000.000	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	4.153.400,00	4.155.200,00	2,78
<b>Total obligations</b>			<b>4.153.400,00</b>	<b>4.155.200,00</b>	<b>2,78</b>
<b><u>Fonds d'investissement ouverts</u></b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	2.156.883,48	2.691.958,32	1,80
EUR	3.300	Clartan Flexible I Cap	2.016.787,81	2.634.390,00	1,76
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>4.173.671,29</b>	<b>5.326.348,32</b>	<b>3,56</b>
Total portefeuille-titres			136.653.496,54	143.028.598,99	95,70
Avoirs bancaires				4.841.552,90	3,24
Autres actifs/(passifs) nets				1.582.002,23	1,06
<b>Total</b>				<b>149.452.154,12</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - PATRIMOINE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Finances	33,79 %
Industrie	27,70 %
Biens de consommation durable	11,22 %
Matières premières	7,62 %
Biens de consommation non-cyclique	4,12 %
Fonds d'investissement	3,56 %
Services de santé	2,85 %
Energie	2,22 %
Services aux collectivités	1,55 %
Technologies	1,07 %
Total	<u>95,70 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	46,70 %
Pays-Bas	15,43 %
Italie	8,86 %
Luxembourg	4,59 %
Roumanie	3,34 %
Allemagne	3,27 %
Belgique	2,54 %
Danemark	2,30 %
Suisse	1,87 %
Espagne	1,61 %
Finlande	1,59 %
Etats-Unis d'Amérique	1,44 %
Irlande	1,00 %
Autriche	0,70 %
Royaume-Uni	0,46 %
Total	<u>95,70 %</u>

# CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

## Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	34.675.233,03
Avoirs bancaires	168.985,11
A recevoir sur émissions d'actions	3.117,66
Total de l'actif	34.847.335,80

### Exigible

Frais à payer	54.145,26
Total de l'exigible	54.145,26
Actif net à la fin de l'exercice	34.793.190,54

### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	96.032,3226	EUR	120,78	11.598.560,90
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	19.099,4659	EUR	105,77	2.020.132,78
D	6.744,0010	EUR	100,30	676.406,52
I	16.402,6606	EUR	1.249,68	20.498.090,34
				34.793.190,54

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Dividendes, nets	763.574,75
Intérêts bancaires	13.710,32
Total des revenus	777.285,07

#### Charges

Commission de gestion	517.841,60
Commission de dépositaire	15.629,59
Frais bancaires et autres commissions	8.377,63
Frais sur transactions	30.612,68
Frais d'administration centrale	69.753,18
Frais professionnels	2.131,04
Autres frais d'administration	14.335,61
Taxe d'abonnement	9.340,37
Autres impôts	674,33
Autres charges	29.649,40
Total des charges	698.345,43

Revenus nets des investissements	78.939,64
----------------------------------	-----------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	277.086,51
- sur changes à terme	-109,07
- sur devises	397,78
Résultat réalisé	356.314,86

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	2.400.723,95
---------------------------	--------------

Résultat des opérations	2.757.038,81
-------------------------	--------------

Dividendes payés	-11.975,70
------------------	------------

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	4.853.328,04
-----------	--------------

Rachats	-10.283.275,11
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-2.684.883,96
-------------------------------------	---------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	37.478.074,50
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	34.793.190,54
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	44.278.940,86	37.478.074,50	34.793.190,54

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	115,22	112,18	120,78
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	EUR	-	98,24	105,77
D	EUR	101,16	95,10	100,30
I	EUR	1.177,04	1.153,28	1.249,68

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	12,48	-2,64	7,67
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	EUR	-	-	7,66
D	EUR	12,48	-2,64	7,67
I	EUR	13,21	-2,02	8,36

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	122.049,5954	7.550,6717	-33.567,9445	96.032,3226
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	6.271,1013	24.667,9236	-11.839,5590	19.099,4659
D	6.752,0010	1.353,0000	-1.361,0000	6.744,0010
I	19.534,4995	1.123,9604	-4.255,7993	16.402,6606

TER par classe d'action au 31.12.2025 (non-audit)	(en %)
C	2,24
Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière	2,24
D	2,24
I	1,60

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
D	EUR	1,90	25.04.2025

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

# CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)  
au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	7.517	Adecco Group SA Reg	198.704,45	186.794,32	0,54
CHF	15.856	Dormakaba Holding AG	879.421,63	1.097.515,82	3,15
CHF	1.861	Geberit AG Reg	971.983,76	1.239.336,00	3,56
CHF	1.853	Sonova Holding AG	521.904,06	412.464,71	1,19
CHF	6.681	Straumann Holding AG	796.068,00	671.117,45	1,93
CHF	319	Swiss Life Holding Reg	170.268,45	314.337,77	0,90
CHF	2.331	VAT Gr SA Reg	777.419,54	966.826,03	2,78
			4.315.769,89	4.888.392,10	14,05
DKK	4.583	Coloplast A/S B	368.352,65	335.300,82	0,96
DKK	999	NKT A/S Reg	104.444,86	106.810,63	0,31
			472.797,51	442.111,45	1,27
EUR	12.188	Alstom	317.058,08	306.771,96	0,88
EUR	277.678	Aquafil SpA	1.292.897,79	386.527,78	1,11
EUR	23.307	Arcadis NV	881.661,59	828.330,78	2,38
EUR	30.647	Befesa SA Reg	1.355.857,98	904.086,50	2,60
EUR	7.576	BioMerieux SA	762.811,82	835.632,80	2,40
EUR	14.025	Brenntag AG	888.819,74	695.079,00	2,00
EUR	50.807	Corticeira Amorim SGPS SA Reg	512.112,11	335.834,27	0,96
EUR	28.756	Elis SA	493.980,69	697.620,56	2,00
EUR	8.436	Euronext NV	823.620,80	1.079.808,00	3,10
EUR	40.963	FinecoBank SPA	771.325,98	909.378,60	2,61
EUR	20.765	Fugro NV	402.965,38	176.294,85	0,51
EUR	24.060	GEA Group AG	915.822,06	1.390.668,00	4,00
EUR	317.541	Hera SpA	1.082.208,23	1.276.514,82	3,67
EUR	36.794	Jeronimo Martins SA Reg	791.704,37	745.446,44	2,14
EUR	16.367	Kingspan Group	1.242.421,88	1.213.613,05	3,49
EUR	23.428	Kion Group AG	757.131,98	1.598.961,00	4,60
EUR	8.340	Knorr Bremse AG Bearer	739.958,90	793.551,00	2,28
EUR	34.857	Mersen	1.174.396,32	831.339,45	2,39
EUR	12.411	Moncler SpA	722.340,72	681.612,12	1,96
EUR	9.838	Nexans SA	970.231,50	1.237.620,40	3,56
EUR	13.237	Prysmian SpA	476.203,99	1.143.412,06	3,29
EUR	2.589	Qiagen NV	102.612,17	100.595,60	0,29
EUR	38.308	Raiffeisen Bank Intl AG	523.468,53	1.467.196,40	4,22
EUR	18.640	Recordati Ind Chim e Farm SpA	853.748,14	904.785,60	2,60
EUR	6.186	Renault SA	206.076,61	219.108,12	0,63
EUR	29.170	Rexel SA	641.418,28	979.820,30	2,82
EUR	25.719	SCOR SE	650.163,59	739.164,06	2,12
EUR	2.535	Sopra Steria Group SA	540.501,68	391.911,00	1,13
EUR	21.509	Spie SAS	565.148,84	1.059.533,34	3,04
EUR	6.440	Veolia Environnement SA	161.623,68	191.396,80	0,55
EUR	35.013	Wienerberger AG	1.093.023,37	1.072.098,06	3,08
			22.713.316,80	25.193.712,72	72,41
GBP	27.413	Pearson Plc	265.174,32	329.665,08	0,95
GBP	103.023	Watches of Switzerland Gr PLC Reg	500.606,98	559.293,29	1,61
			765.781,30	888.958,37	2,56
NOK	8.524	Borregaard ASA	137.263,59	143.505,46	0,41
NOK	52.523	Tomra Systems ASA	713.071,54	603.098,51	1,73
			850.335,13	746.603,97	2,14

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)  
au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
SEK	20.367	MIPS AB Reg	760.988,19	665.120,53	1,91
SEK	72.016	Munters Group AB B Reg	713.478,03	1.143.962,06	3,29
SEK	31.877	Thule Group AB	903.454,80	706.371,83	2,03
			<u>2.377.921,02</u>	<u>2.515.454,42</u>	<u>7,23</u>
		Total portefeuille-titres	<u>31.495.921,65</u>	<u>34.675.233,03</u>	<u>99,66</u>
		Avoirs bancaires		168.985,11	0,49
		Autres actifs/(passifs) nets		-51.027,60	-0,15
		Total		<u><u>34.793.190,54</u></u>	<u><u>100,00</u></u>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	47,54 %
Finances	14,95 %
Biens de consommation durable	10,20 %
Services de santé	9,37 %
Matières premières	4,45 %
Technologies	4,28 %
Services aux collectivités	4,22 %
Energie	2,51 %
Biens de consommation non-cyclique	2,14 %
Total	<u>99,66 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	21,52 %
Italie	15,24 %
Suisse	14,05 %
Allemagne	12,88 %
Autriche	7,30 %
Suède	7,23 %
Pays-Bas	6,28 %
Irlande	3,49 %
Portugal	3,10 %
Luxembourg	2,60 %
Royaume-Uni	2,56 %
Norvège	2,14 %
Danemark	1,27 %
Total	<u>99,66 %</u>

## CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2025

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	10.680.719,49
Avoirs bancaires	158.157,41
Total de l'actif	10.838.876,90

#### Exigible

Frais à payer	10.324,21
Total de l'exigible	10.324,21
Actif net à la fin de l'exercice	10.828.552,69

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
C	5.281,1714	EUR	2.050,41	10.828.552,69
				10.828.552,69

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

#### Revenus

Intérêts bancaires	3.024,90
Autres commissions reçues	363,36
Total des revenus	3.388,26

#### Charges

Commission de gestion	78.717,52
Commission de dépositaire	4.218,53
Frais bancaires et autres commissions	634,55
Frais sur transactions	1.620,49
Frais d'administration centrale	27.245,35
Frais professionnels	592,10
Autres frais d'administration	6.296,05
Taxe d'abonnement	2.819,76
Autres charges	1.954,70
Total des charges	124.099,05

Pertes nettes des investissements	-120.710,79
-----------------------------------	-------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	356.828,63
- sur devises	-3.836,08
Résultat réalisé	232.281,76

#### Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	671.321,79
---------------------------	------------

Résultat des opérations	903.603,55
-------------------------	------------

Dividendes payés	-
------------------	---

Réinvestissements	-
-------------------	---

Emissions	1.033.979,12
-----------	--------------

Rachats	-716.251,46
---------	-------------

Total des variations de l'actif net	1.221.331,21
-------------------------------------	--------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	9.607.221,48
---	--------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	10.828.552,69
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

Statistiques (en EUR)  
au 31 décembre 2025

Total de l'actif net	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
	EUR	9.079.257,57	9.607.221,48	10.828.552,69

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	1.746,17	1.873,56	2.050,41

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
C	EUR	9,46	7,30	9,44

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
C	5.127,7960	521,2994	-367,9240	5.281,1714

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancées ou liquidées en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la SICAV.

# CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)  
au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	7.505,817	Avaron Emerging Europe Fd C Cap	300.000,00	338.188,85	3,12
EUR	67	Axiom Lux SICAV European Banks Equity IC EUR (V) Cap	89.785,97	276.969,29	2,56
EUR	1.900	BlackRock Global Fds European Value D2 Cap	239.685,00	277.210,00	2,56
EUR	10.800	BlackRock Global Fds World Energy D2 Cap	261.684,00	284.364,00	2,63
EUR	653	BlackRock Strateg Fds European Opp Extension D2 Cap	430.901,64	465.288,62	4,30
EUR	126	BNP Paribas Cash Invest Privilege Cap	299.571,89	310.625,28	2,87
EUR	1.633	Centifolia I Cap	157.079,98	234.139,54	2,16
EUR	259,3845	Clartan Europe I Cap	286.720,55	351.331,12	3,24
EUR	945,9231	Clartan Patrimoine I Cap	1.003.435,22	1.119.055,40	10,33
EUR	329,7641	Clartan Valeurs I Cap	393.633,94	684.827,70	6,32
EUR	4,47	CM-AM Mone Premium RC Cap	305.574,90	312.340,98	2,88
EUR	1.197	DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe I Cap	250.250,76	332.789,94	3,07
EUR	888,8145	DNCA Invest Value Europe I EUR Cap	200.967,19	287.629,26	2,66
EUR	4.128	Dodge & Cox Wldwide Fds Plc US St EUR Cap	197.063,19	253.995,84	2,35
EUR	36	Exane Fds 2 Pleiade A Cap	509.373,08	530.714,52	4,90
EUR	684	Lazard Euro Credit SRI Cap	693.005,34	799.767,00	7,39
EUR	1.700	Lazard GI Active Fds PLC Equity Franchise ACC Cap	168.039,14	250.660,58	2,31
EUR	337	Moneta Micro Entreprises C Cap	298.069,76	779.524,81	7,20
EUR	508	R-Co 2 SICAV Target 2028 IG IC Cap	513.019,04	610.661,72	5,64
EUR	4.000	R-co 3 SICAV Target 2030 IG P Cap	416.360,00	417.000,00	3,85
EUR	508	R-co Conviction Credit EUR Cap	527.733,26	626.760,24	5,79
EUR	2,45	R-co Conviction Equity Value I EUR Cap	492.755,93	638.897,01	5,90
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>8.034.709,78</b>	<b>10.182.741,70</b>	<b>94,03</b>
<b>Tracker funds (OPCVM)</b>					
EUR	688	Amundi ETF DAX UCITS DR Dist	296.493,60	299.108,00	2,76
USD	15.200	Amundi Index Solutions MSCI EM As ESG BroTra UCITS ETF Cap	200.473,13	198.869,79	1,84
<b>Total tracker funds (OPCVM)</b>			<b>496.966,73</b>	<b>497.977,79</b>	<b>4,60</b>
Total portefeuille-titres			8.531.676,51	10.680.719,49	98,63
Avoirs bancaires				158.157,41	1,46
Autres actifs/(passifs) nets				-10.324,21	-0,09
<b>Total</b>				<b>10.828.552,69</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres  
au 31 décembre 2025

---

### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	<u>98,63 %</u>
Total	<u><u>98,63 %</u></u>

### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	46,44 %
Luxembourg	44,41 %
Irlande	4,66 %
Estonie	<u>3,12 %</u>
Total	<u><u>98,63 %</u></u>

# CLARTAN

## Notes aux états financiers

au 31 décembre 2025

### Note 1 - Informations générales

CLARTAN (la « SICAV ») est une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples de droit luxembourgeois, soumise à la Partie I de la Loi de 2010 tel que modifié. La SICAV a été créée pour une durée illimitée en date du 20 août 2014 et les statuts ont été publiés en date du 26 août 2014.

La Valeur Nette d'Inventaire, le prix d'émission ainsi que le prix de remboursement et de conversion de chaque classe d'actions sont disponibles chaque jour ouvrable bancaire complet à Luxembourg au siège social de la SICAV.

Les documents suivants sont tenus à disposition du public au siège social de la SICAV et au siège social de la Société de Gestion :

- le Prospectus de la SICAV, comprenant les statuts et les fiches signalétiques,
- les documents d'Informations Clés de la SICAV (également publiées sur le site [www.clartan.com](http://www.clartan.com)),
- les rapports financiers de la SICAV.

Une copie des conventions conclues avec la Société de Gestion, les Gestionnaires et Conseillers en Investissements de la SICAV peut être consultée sans frais au siège social de la SICAV.

### Note 2 - Principales méthodes comptables

#### a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur selon le principe de la continuité d'exploitation.

#### b) Evaluation des actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un tel montant que la Société estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

La valeur de toutes valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés qui sont cotés sur une bourse ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public est déterminée suivant leur dernier cours disponible.

Dans les cas où des investissements de la SICAV sont cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière, est reconnu et ouvert au public et négociés par des teneurs de marché en dehors du marché boursier sur lequel les investissements sont cotés ou du marché sur lequel ils sont négociés, le conseil d'administration pourra déterminer le marché principal pour les investissements en question qui seront dès lors évalués au dernier cours disponible sur ce marché.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur tout autre marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière et est reconnu et ouvert au public, seront évalués en conformité avec la pratique de marché, telle qu'elle pourra être décrite plus en détail dans le Prospectus.

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

La valeur des titres représentatifs de tout Organisme de Placement Collectif ouvert sera déterminée suivant la dernière valeur nette d'inventaire officielle par part ou suivant la dernière valeur nette d'inventaire estimative si cette dernière est plus récente que la valeur nette d'inventaire officielle, à condition que la Société ait l'assurance que la méthode d'évaluation utilisée pour cette estimation est cohérente avec celle utilisée pour le calcul de la valeur nette d'inventaire officielle.

Dans la mesure où :

- les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont cotées ou négociées ni à une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou,

- pour des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés cotés et négociés en bourse ou à un tel autre marché mais pour lesquels le prix déterminé n'est pas, de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés ou,

- pour des instruments financiers dérivés traités de gré à gré et/ou de titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif, le prix déterminé n'est pas de l'avis du Conseil d'Administration, représentatif de la valeur réelle de ces instruments financiers dérivés ou titres représentatifs d'Organismes de Placement Collectif,

le Conseil d'Administration estime la valeur probable de réalisation avec prudence et bonne foi.

#### c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

#### d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets sous l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### e) Revenus sur portefeuille titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement de coupon (« ex-date »), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

#### f) Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours du marché de change à terme pour la période restante à partir de la date d'évaluation jusqu'à l'échéance des contrats. Les plus-values ou moins-values réalisées sur les contrats de change à terme correspondent à la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur de clôture. Les plus- ou moins-values nettes réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### g) Frais d'établissement

Les frais d'établissement ont été amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Si le lancement d'un compartiment intervient après la date de lancement de la SICAV, les frais d'établissement en relation avec le lancement du nouveau compartiment seront imputés à ce seul compartiment et pourront être amortis sur une période maximale de cinq ans à partir de la date de lancement de ce compartiment.

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

Les frais d'établissement sont repris dans la rubrique « Autres charges » dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### h) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération. Les bénéfices ou pertes nets sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### i) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euros (EUR) et sont égaux aux rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

#### j) Frais sur transactions

Les coûts de transactions, qui sont présentés sous la rubrique « Frais sur transactions » dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de liquidation de transactions payés à la banque dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

Les frais de transactions sur les obligations sont inclus dans le coût d'acquisition des investissements.

### Note 3 - Commission de gestion

La SICAV a nommé CLARTAN ASSOCIES, une société constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée de droit français, en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation.

La commission de gestion payable à la Société de Gestion est calculée sur base de l'actif net moyen de la classe d'action du compartiment en question avec les taux suivants:

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Taux effectifs (par an)
CLARTAN - VALEURS	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %
CLARTAN - EUROPE	K	EUR	0,70 %
	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Taux effectifs (par an)
CLARTAN - FLEXIBLE	C	EUR	1,60 %
	D	EUR	1,60 %
	I	EUR	1,10 %
CLARTAN - PATRIMOINE	C	EUR	0,90 %
	D	EUR	0,90 %
	I	EUR	0,60 %
CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP	C	EUR	1,80 %
	D	EUR	1,80 %
	I	EUR	1,20 %
	Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière *	EUR	1,80 %
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	C	EUR	1,00 %

\* Par ailleurs, pour la classe d'actions Clartan Ethos - Association Vallée de la Millière (l'« Association »), la Société de Gestion s'engage à reverser 35 % de la Commission de Gestion annuellement perçue (hors taxe) au profit de l'Association, dont un montant annuel minimum garanti de 3.000 EUR par an, en vue de soutenir l'Association dans son projet de protection de la biodiversité et des écosystèmes de la Vallée de la Millière, classée Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

#### Note 4 - Commission de performance

##### Pour le compartiment CLARTAN - VALEURS

Une commission de surperformance sera calculée et le cas échéant provisionnée lors de chaque calcul de VNI et payable à la Société de Gestion à la fin de chaque exercice social (« Période »).

Le taux de commission de performance suivant sera appliqué pour le calcul de la commission de surperformance pour les classes d'actions suivantes :

- 5% pour la classe d'action H
- 5% pour la classe d'action J
- 10% pour la classe d'action K
- 15% pour la classe d'action L
- 20% pour la classe d'action M

La commission de performance sera prélevée selon les conditions suivantes :

- la performance est positive sur la Période,
- la VNI Finale, étant définie comme la VNI à la fin de la Période, est supérieure à la dernière VNI où une commission de surperformance aura été prélevée ou à défaut, la VNI au lancement de la classe d'actions (« High Water Mark »),
- le ratio VNI Finale / High Water Mark est supérieur est à la valeur de l'indice Morningstar Developed Europe Target Market Exposure NR EUR (MSETMENE Index) à la fin de la Période (« Indice en T ») divisée par la valeur de ce même indice à la date de la « High Water mark » (« Indice HWM »),

Aucune commission de surperformance ne sera calculée et prélevée autrement.

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

A la date des états financiers, une commission de performance a été enregistrée pour le compartiment CLARTAN - VALEURS et s'élevait à:

Compartiment	Classe d'action	Montant de la commission de performance dans la devise du compartiment	Ratio de commission de performance en % de la moyenne de l'actif net total
CLARTAN - VALEURS	K	2.465,75 EUR	0,45%
		<u>2.465,75 EUR</u>	

#### Note 5 - Commission de gestion des fonds cibles

La commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le compartiment CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED investit s'élève à maximum 2,5 % p.a., calculée sur l'actif net investi dans les fonds cibles.

#### Note 6 - Rétrocession des commissions de gestion

Les rétrocessions des commissions de gestion reçues par la SICAV et liées à ses investissements dans des OPCVM ou autres OPC sont enregistrées dans la rubrique « Autres commissions reçues » dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### Note 7 - Commission de dépositaire et frais d'administration centrale

BANQUE DE LUXEMBOURG, dans sa fonction de dépositaire, perçoit une commission de dépositaire divisée en 3 parties :

- Frais de conservation
- Frais de dépositaire
- Frais de surveillance des flux de liquidités.

La rémunération de la banque dépositaire est présentée dans la rubrique « Commission de dépositaire » dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

La rubrique « Frais d'administration centrale » figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net est principalement composée des commissions d'agent administratif perçues par UI efa S.A..

#### Note 8 - Commission sur émissions, rachats et conversions d'actions

Une commission d'émission peut être portée au profit des entités et des facilités actifs dans la commercialisation et le placement des actions lors de la souscription d'actions du compartiment de la SICAV.

Cette commission d'émission s'élève à maximum 3,00 % du montant souscrit sauf pour le compartiment CLARTAN - PATRIMOINE pour lequel cette commission s'élève à maximum 1,00 % du montant souscrit.

Aucune commission d'émission ne sera prélevée pour les actions de Classe E, H, I, J, K, L, M, X et Z.

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

Aucune commission de remboursement ou de conversion n'est exigée des investisseurs lors du rachat ou de la conversion d'actions du compartiment de la SICAV.

#### Note 9 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Les classes d'actions E, H, I, J, K, L, M, X et Z, destinées exclusivement aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 (2) de la loi modifiée du 17 Décembre 2010 sont soumises à une taxe d'abonnement réduite de 0,01 %.

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

#### Note 10 - Taxe annuelle belge

La réglementation belge impose aux Organismes de Placement Collectif autorisés à la commercialisation au public en Belgique le paiement d'une taxe annuelle. Cette taxe s'élève à 0,0925 % sur le total, au 31 décembre de l'année précédente, des montants nets souscrits en Belgique, à partir de leur inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (« FSMA »).

La SICAV paie la taxe au plus tard le 31 mars de chaque année.

Cette taxe est présentée sous la rubrique « Autres impôts » dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### Note 11 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

Les changements dans la composition des portefeuille-titres au cours de la période se référant au rapport peuvent être obtenus sans frais au siège de la SICAV.

#### Note 12 - Investissements croisés

Conformément à l'article 181 de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, les compartiments CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - FLEXIBLE, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED ont investi dans les compartiments suivants au 31 décembre 2025 :

Compartiments	Quantité	Désignation	Devise du compartiment	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
CLARTAN - EUROPE	1.200	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	1.501.092,00	2,10%
CLARTAN - VALEURS	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.691.958,32	0,38%
CLARTAN - FLEXIBLE	900	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	1.125.819,00	2,03%
CLARTAN - PATRIMOINE	2.152	Clartan Ethos Esg EURpe SAI & Mid I Cap	EUR	2.691.958,32	1,80%

# CLARTAN

## Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

Compartiments	Quantité	Désignation	Devise du compartiment	Valeur d'évaluation	% de l'actif net
CLARTAN - PATRIMOINE	3.300	Clartan Flexible I Cap	EUR	2.634.390,00	1,76%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	259,3845	Clartan Europe I Cap	EUR	351.331,12	3,24%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	945,9231	Clartan Patrimoine I Cap	EUR	1.119.055,40	10,33%
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED	329,7641	Clartan Valeurs I Cap	EUR	684.827,70	6,32%
				<u>12.800.431,86</u>	<u>27,96%</u>

Au 31 décembre 2025, l'investissement total entre les compartiments s'élevait à EUR 12.800.431,86 et, par conséquent, le total net globalisé des actifs à la fin de l'année sans investissements croisés s'élèverait à EUR 1.019.651.369,63.

L'état globalisé du patrimoine n'a pas été ajusté pour neutraliser l'impact de ce qui précède.

Les commissions sur souscriptions et rachats détaillées dans la note 8 et la commission de gestion détaillée dans la note 3 ne sont pas appliquées sur la valeur nette d'inventaire de l'investissement des compartiments ci-dessous:

CLARTAN - EUROPE dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - VALEURS dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - FLEXIBLE dans le compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP.  
CLARTAN - PATRIMOINE dans les compartiments CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP et CLARTAN - FLEXIBLE.  
CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED dans les compartiments CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - VALEURS.

### Note 13 - Informations en matière de durabilité

Les informations périodiques pour les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans la section des annexes SFDR (non-auditées), conformément au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### Note 14 - Evénements

Le 13 mars 2025, la classe d'actions K a été souscrite pour la première fois dans le compartiment CLARTAN - VALEURS.

Un nouveau prospectus daté 18 mars 2025 a été visé par la CSSF. Le prospectus est disponible au siège de la SICAV au Luxembourg. Les clarifications apportées sont les suivantes :

1. Clarifications apportées à la fiche signalétique et l'annexe d'informations contractuelles du compartiment CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP afin notamment de
  - (i) refléter la mise à jour des exclusions sectorielles et comportementales appliquées par le compartiment en conformité avec les exigences des orientations de l'ESMA relatives à l'utilisation des termes ESG ou liés à la durabilité dans le nom des fonds et du Label ISR auquel le compartiment adhère,

## CLARTAN

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2025

- (ii) simplifier le descriptif de la méthodologie de rating ESG d'Ethos utilisée dans le processus de sélection des émetteurs, avec l'ajout d'un lien internet renvoyant vers le site d'Ethos sur lequel les détails de cette méthodologie sont disponibles.
2. Modification apportée aux annexes d'informations précontractuelles des compartiments CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - FLEXIBLE et CLARTAN - PATRIMOINE afin d'ajouter les entreprises réalisant plus de 5% de leurs chiffres d'affaires dans le secteur du charbon thermique dans la liste des exclusions sectorielles appliquées par les compartiments.
3. Mise en conformité de la section 6 du prospectus avec la loi du 17 décembre 2010, clarification de la section 9 comme requis par la Circulaire 22/811 et autres mises à jour mineures.

Les changements apportés n'auront pas d'impact sur la manière dont les compartiments sont gérés, ni sur la composition de leurs portefeuilles, ni sur leurs profils de risque ou les frais appliqués.

Le 15 octobre 2025, la classe d'actions I a été divisée dans le compartiment CLARTAN - FLEXIBLE. A cette date, un actionnaire détenant initialement une action de la classe I a reçu 100 actions nouvelles suite à la division. Il en résulte que la valeur nette d'inventaire par action est divisée par 100.

Le 16 septembre 2025, le Conseil a décidé de distribuer aux actionnaires des actions de la classe CLARTAN - FLEXIBLE D un dividende correspondant à 1% de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) par action, en début de chaque trimestre.

Un nouveau prospectus daté 30 décembre 2025 a été visé par la CSSF. Le prospectus est disponible au siège de la SICAV au Luxembourg. Il a été modifié afin de refléter:

1. Les informations relatives aux nouvelles classes d'actions H et M, dont les caractéristiques respectives sont décrites à la section 12 « DESCRIPTION DES ACTIONS, DROITS DES ACTIONNAIRES ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION » de la partie générale du prospectus joint en Annexe 1,
2. Les modifications apportées à la fiche signalétique du compartiment CLARTAN - VALEURS afin notamment de refléter la mise à jour de l'indicateur de référence utilisé à des fins de comparaison de performance, ainsi que les références aux nouvelles classes d'actions H et M dont les caractéristiques et informations respectives sont décrites dans ladite fiche signalétique,
3. Les modifications apportées à la fiche signalétique et à l'annexe d'informations précontractuelles du compartiment CLARTAN - FLEXIBLE afin de refléter l'augmentation de la limite minimale d'investissement dans des sociétés cotées qui est portée de 20% à 25% de l'actif net du compartiment, tandis que la limite maximale d'investissement dans des obligations notées au minimum BBB- est réduite de 80% à 75% de l'actif net du compartiment.

### Note 15 - Evénements subséquents

Il n'y a pas d'événements subséquents significatifs.

# CLARTAN

## Informations supplémentaires (non-auditées)

au 31 décembre 2025

### 1 - Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration doit déterminer le risque global de la SICAV en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR. En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

### 2 - Rémunération

CLARTAN ASSOCIÉS a été nommé Société de Gestion de la SICAV CLARTAN.

Les actifs de la SICAV CLARTAN constituant une partie très significative des actifs sous gestion de CLARTAN ASSOCIÉS, on peut considérer que l'ensemble du personnel de CLARTAN ASSOCIÉS est impliqué dans l'activité de la SICAV CLARTAN.

La rémunération fixe des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul salaire brut sans aucun avantage en nature. Le montant de cette rémunération est fixé une fois par an par la direction générale de l'entreprise.

La rémunération variable de CLARTAN ASSOCIÉS est composée du seul bonus dont le montant est fixé discrétionnairement par la Direction générale. Le calcul de ce bonus est établi en fonction du résultat (EBIT) de la société et en aucun cas sur la performance de la SICAV.

Pour l'année 2025, la masse salariale comprend l'ensemble des salariés de CLARTAN ASSOCIÉS à PARIS et ceux de la succursale en Allemagne, soit 17 gérants financiers et/ou commerciaux et 13 personnes au middle et back office plus des stagiaires par intermittence.

Salaires brut fixes « gérants et commerciaux » : 1.986.936 EUR

Salaires variables « gérants et commerciaux » : 843.984 EUR

Salaires brut fixes « middle et back office + stagiaires » : 672.081 EUR

Salaires variables « middle et back office + stagiaires » : 48.279 EUR

Les détails de la nouvelle politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet de CLARTAN ASSOCIÉS.

### 3 - Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

### 4 - Total Expense Ratio ("TER")

Le TER présenté dans les "Statistiques" de ce rapport est calculé en respect de la Directive sur le calcul et la publication du TER pour les placements collectifs de capitaux, émise le 16 mai 2008 et telle que modifiée en date du 5 août 2021 par l'*Asset Management Association Switzerland*.

## **CLARTAN**

### **Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)**

au 31 décembre 2025

---

Le TER est calculé sur les 12 derniers mois précédant la date des états financiers.

Les frais sur transactions ne sont pas repris dans le calcul du TER.

#### **5 - Informations en matière de durabilité**

Conformément aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (" SFDR ") tel que modifié et complété par des normes techniques réglementaires (RTS), il est noté que:

- pour le compartiment CLARTAN - MULTIMANAGERS BALANCED, catégorisé en vertu de l'article 6 : Les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- pour les compartiments CLARTAN - VALEURS, CLARTAN - EUROPE, CLARTAN - FLEXIBLE, CLARTAN - PATRIMOINE et CLARTAN - ETHOS ESG EUROPE SMALL & MID CAP, catégorisés en vertu de l'article 8, les annexes RTS (non auditées) requises au rapport périodique sont présentées dans les pages suivantes.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Valeurs

Identifiant d'entité juridique:  
2221000KWHNDLANR7Q61

## Environmental and/or social characteristics

### Did this financial product have a sustainable investment objective?

●● <input type="checkbox"/> Yes	● <input checked="" type="checkbox"/> No
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Valeurs (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

## **2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

## **3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- **How did the sustainability indicators perform?**
- **...and compared to previous periods?**

Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2025	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	75,4%	78,0%	79,9%	83,0%	>50%
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	23,2%	18,5%	19,0%	14,4%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	1,5%	3,5%	1,1%	2,6%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- **What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- **How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>										
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>										
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>										
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>										
Scope 1	PAI 1	10,3	100%	17,5	100%	23,8	100%	22,9	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	2,7	100%	3,4	100%	5,0	100%	6,2	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	13,0	100%	20,9	100%	28,8	100%	29,2	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	319,1	100%	351,6	100%	330,4	100%	307,6	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	332,1	100%	372,4	100%	359,2	100%	336,7	96%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>										
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,0	100%	0,1	100%	0,1	97%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	0,5	100%	0,7	100%	0,7	100%	0,9	96%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>										
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	47,0	100%	54,7	100%	74,5	100%	73,0	98%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	28,2	100%	27,2	100%	28,9	100%	20,5	97%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	75,2	100%	81,9	100%	103,3	100%	93,8	97%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1704,8	100%	1504,1	100%	1689,1	100%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1780,1	100%	1586,1	100%	1792,4	100%	1625,3	100%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	58,5	94%	57,6	62%	60,4	55%	82,3	97%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>										
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	8,9	100%	9,3	100%	11,3	100%	0,1	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>										
Consommation d'énergie totale	voluntary	60,3	99%	62,4	61%	70,5	57%	124,0	100%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	7,9	96%	5,1	59%	12,7	54%	39,9	90%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	54%	96%	60%	54%	61%	54%	72%	90%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,3	65%	0,3	61%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>										
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	89%	97%	93%	73%	87%	47%	82%	100%	
<b>Eau</b>										
Retrait d'eau	voluntary	382,9	65%	1198,6	52%	3182,4	42%	3906,5	74%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	1,7	11%	0,0	9%	0,0	2%	0,1	57%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	7,2	64%	9,0	52%	21,1	42%	16,6	66%	en mètres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>										
Total déchets	voluntary	81,6	82%	19,4	65%	30,6	53%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	101,5	82%	82,9	65%	57,2	53%	25,1	92%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,8	76%	0,5	49%	2,6	36%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	1,1	76%	0,9	49%	4,8	36%	2,1	69%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2025 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 27/2/2026 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité. Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>										
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>										
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>										
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>										
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	80	100%	80	91%	72	78%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	97%	100%	100%	91%	98%	78%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>										
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	3%	100%	0%	100%	2%	100%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	100%	0%	85%	0%	68%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>										
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	12%	35%	17%	41%	17%	20%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>										
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	43%	99%	40%	98%	41%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	28%	83%	30%	67%	31%	43%	24%	97%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>										
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	100%	13	100%	12	100%	13	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	90%	100%	90%	100%	91%	100%	91%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	73%	100%	69%	82%	70%	78%	69%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	62	95%	61	97%	61	93%	60	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	23	95%	23	97%	24	93%	26	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	11	99%	11	80%	10	79%	10	99%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	94%	93%	96%	76%	96%	79%	96%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	89%	100%	85%	82%	84%	78%	83%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	91%	86%	86%	71%	88%	72%	86%	98%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>										
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net
* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)										
/ Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)										



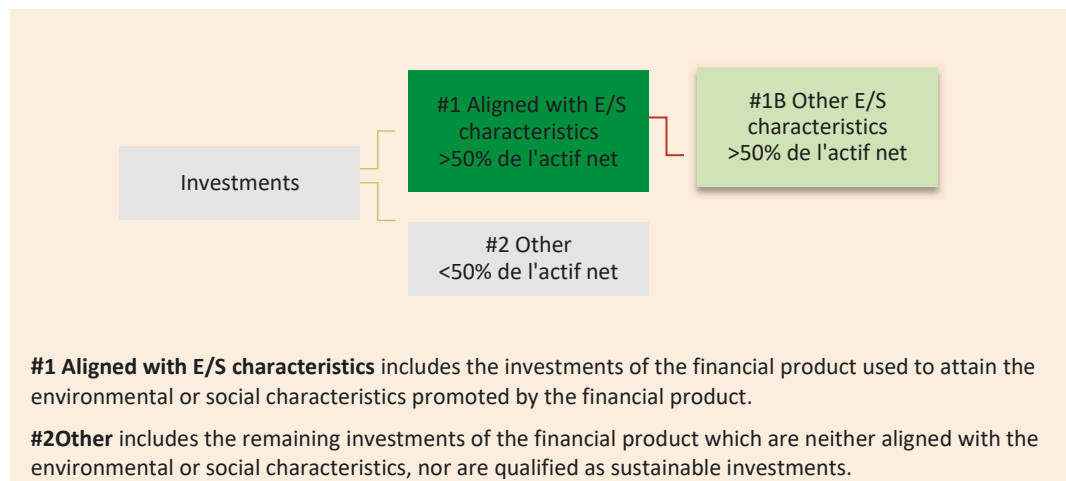
## What were the top investments of this financial product?

Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
Santander	Sociétés Financières	4,9%	Espagne
Micron Technology	Technologie	4,9%	Etats-Unis
Intesa San Paolo	Sociétés Financières	4,6%	Italie
Unicredit	Sociétés Financières	4,4%	Italie
ASML Holding	Technologie	4,3%	Pays-Bas
Airbus	Industries	4,1%	France
Boliden	Matériaux de base	3,3%	Suède
Barclays	Sociétés Financières	3,2%	Royaume-Uni
Allianz	Sociétés Financières	3,0%	Allemagne
Astrazeneca	Santé	2,9%	Royaume-Uni
Assa Abloy	Industries	2,8%	Suède
Legrand	Industries	2,8%	France
Iberdrola	Services aux collectivités	2,8%	Espagne
Shell	Energie	2,8%	Royaume-Uni
ABB	Sociétés Financières	2,6%	Suisse

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?





Clartan Valeurs	% Actif Net fin 2025	Allocation
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	75,4%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B-, C OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	23,2% 1,5%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2025
<b>ACTIONS</b>	<b>98,5%</b>
Industries	27,3%
Sociétés Financières	21,6%
Technologie	13,4%
Santé	10,2%
Matériaux de base	8,8%
Consommation discrétionnaire	8,5%
Energie	6,1%
Services aux collectivités	2,8%
<b>OPCVM</b>	<b>0,4%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>1,1%</b>

*[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

Yes:

In fossil gas  In nuclear energy

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

X No

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

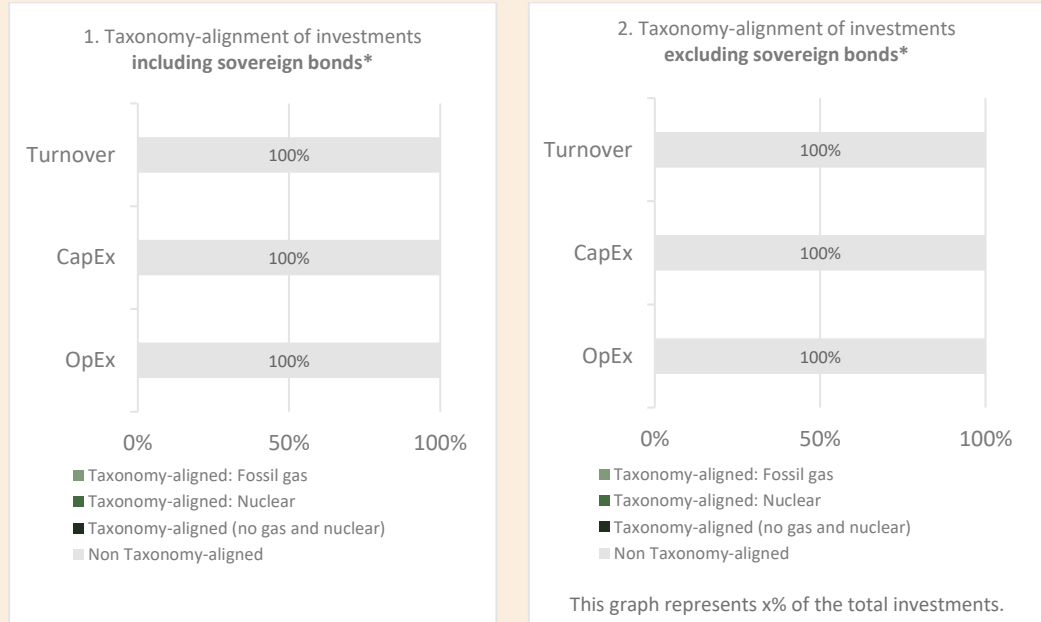
- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.
- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

- **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**  
Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.
- **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.



**What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Non applicable.



**What was the share of socially sustainable investments?**

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2025 :

- à hauteur de 23,2% de l’actif net : des actions dont le rating Ethos est B- (18,3%) ou C (4,9%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 0,4% un investissement dans l’OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 1,1% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Europe

Identifiant d'entité juridique:  
222100CNJ25TYPFV6572

## Environmental and/or social characteristics

### Did this financial product have a sustainable investment objective?

●● <input type="checkbox"/> Yes	●○ <input checked="" type="checkbox"/> No
<p><input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%</p>	<p><input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b></p>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Europe (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- **How did the sustainability indicators perform?**
- **...and compared to previous periods?**

Clartan Europe	% Actif Net fin 2025	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	81,0%	77,1%	77,2%	75,4%	>50%
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	13,8%	19,0%	19,8%	20,0%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	5,2%	3,9%	3,0%	4,6%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- **What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- **How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

- **How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

- **Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>										
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>										
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>										
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>										
Scope 1	PAI 1	1,5	100%	3,4	100%	5,2	100%	4,8	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	0,6	100%	0,7	100%	1,2	100%	1,9	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	2,1	100%	4,1	100%	6,4	100%	6,7	96%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	65,5	100%	55,1	100%	50,4	97%	66,6	86%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	67,6	100%	59,2	100%	56,8	97%	73,3	86%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>										
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,1	100%	0,1	100%	0,1	96%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	1,0	100%	0,9	99%	0,7	97%	1,2	86%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>										
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	34,9	100%	64,4	100%	83,4	100%	83,8	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	12,8	100%	19,6	100%	21,1	100%	36,9	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	47,7	100%	84,0	100%	104,5	100%	120,1	96%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1731,1	100%	1421,8	100%	1145,5	97%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1778,8	100%	1505,8	100%	1250,0	97%	1306,5	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	20,9	100%	46,8	72%	46,8	60%	54,6	196%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>										
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	5,3	100%	10,3	100%	10,4	100%	10,9	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>										
Consommation d'énergie totale	voluntary	8,9	100%	10,1	73%	18,0	61%	25,8	94%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	1,6	95%	1,1	58%	2,5	53%	5,7	75%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	52%	95%	63%	55%	67%	53%	71%	75%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,2	75%	0,3	70%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>										
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	100%	97%	97%	80%	92%	60%	88%	100%	
<b>Eau</b>										
Retrait d'eau	voluntary	44,4	67%	239,1	61%	569,8	36%	734,0	71%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	6%	0,0	4%	0,0	2%	0,1	50%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	8,2	67%	8,4	59%	28,3	36%	17,0	67%	en mètres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>										
Total déchets	voluntary	1,4	88%	0,9	71%	1,4	45%	0,9	79%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	40,0	88%	26,0	71%	50,2	45%	13,3	79%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,1	82%	0,1	57%	0,1	34%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,9	82%	1,2	57%	1,5	34%	2,6	58%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2025 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 27/2/2026 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>										
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>										
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>										
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>										
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	82	100%	82	89%	74	71%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	100%	100%	89%	96%	71%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>										
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	100%	0%	100%	4%	100%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	100%	0%	89%	0%	64%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>										
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	12%	25%	16%	26%	16%	19%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>										
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	43%	92%	43%	97%	43%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	30%	89%	28%	64%	29%	46%	21%	100%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>										
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	100%	12	100%	12	100%	12	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	90%	100%	90%	100%	91%	100%	90%	97%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	63%	95%	64%	84%	58%	76%	60%	97%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	71%	60	86%	60	87%	59	91%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	25	71%	25	86%	26	87%	28	91%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	8	100%	8	86%	9	82%	9	100%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	95%	96%	81%	96%	79%	97%	97%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	82%	95%	83%	84%	76%	78%	82%	97%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	82%	87%	80%	75%	79%	72%	81%	92%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>										
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net
* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement) / Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)										



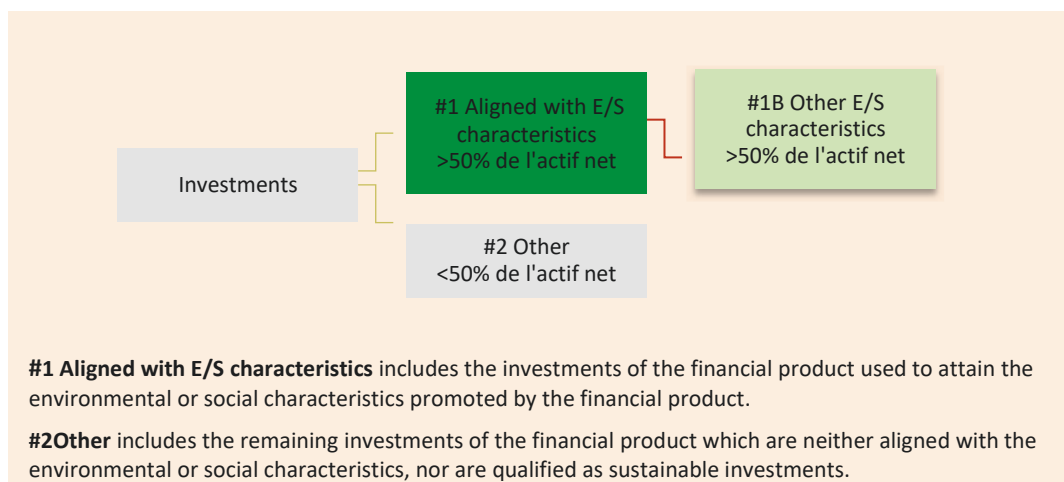
## What were the top investments of this financial product?

Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
Kion	Industries	5,5%	Allemagne
ASML Holding	Technologie	4,5%	Pays-Bas
Kingspan	Industries	3,9%	Irlande
Accenture	Technologie	3,7%	Irlande
Technip Energies	Energie	3,4%	France
Bouygues	Industries	3,3%	France
Publicis	Conso. discrétionnaire	3,3%	France
Sanofi	Santé	3,2%	France
Dassault Aviation	Industries	3,1%	France
Norsk Hydro	Matériaux de base	3,1%	Norvège
Arkema	Matériaux de base	3,0%	France
Industria de Diseno Textil	Conso. discrétionnaire	2,9%	Espagne
Richemont	Conso. discrétionnaire	2,9%	Suisse
Knorr-Bremse	Industries	2,7%	Allemagne
Amadeus	Technologie	2,7%	Espagne

The list includes the investments constituting the **greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?





Clartan Europe	% Actif Net fin 2025	Allocation
ACTIONS NOTEES A+ / A- / B+	81,0%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS NOTEES B- OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	13,8% 5,2%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2025
<b>ACTIONS</b>	<b>94,8%</b>
Industries	37,0%
Consommation discrétionnaire	19,5%
Technologie	13,9%
Matériaux de base	8,5%
Santé	5,8%
Energie	5,3%
Sociétés Financières	2,6%
Consommation de base	2,2%
<b>OPCVM</b>	<b>2,1%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>3,1%</b>

*[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

- Yes:
- In fossil gas  In nuclear energy
- No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

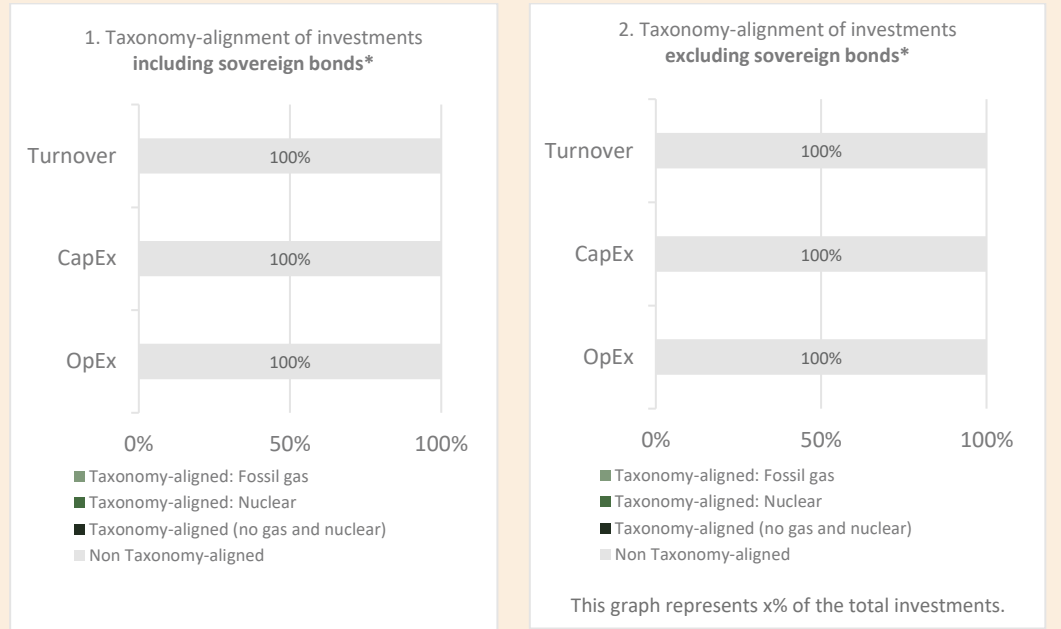
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

- **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**  
Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

- **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**  
Non applicable.



- **What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**  
Non applicable.



- **What was the share of socially sustainable investments?**  
Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2025 :

- à hauteur de 13,8% de l’actif net : des actions dont le rating Ethos est B- (10,1%) ou non notées (3,7%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 2,1% un investissement dans l’OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 3,1% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Flexible

Identifiant d'entité juridique:  
2221005YJ5R25CWH6U35

## Environmental and/or social characteristics

### Did this financial product have a sustainable investment objective?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Yes</b>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>No</b>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Flexible (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises et des états qui

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- *How did the sustainability indicators perform?*
- *...and compared to previous periods?*

Clartan Flexible	% Actif Net fin 2025	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	79,8%	81,0%	82,8%	87,0%	>50%
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	15,8%	12,0%	13,1%	7,4%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	4,4%	7,0%	4,1%	5,6%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- *What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- *How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

- *How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

- *Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>										
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>										
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>										
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>										
Scope 1	PAI 1	1,4	100%	1,7	100%	3,2	100%	3,8	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	0,4	100%	0,3	100%	0,7	100%	0,7	93%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	1,8	100%	2,0	100%	3,9	100%	4,7	93%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	52,8	100%	28,9	100%	37,0	98%	42,3	97%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	54,6	100%	30,9	100%	40,8	98%	46,8	91%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>										
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,0	100%	0,1	100%	0,1	93%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	1,0	98%	0,7	99%	0,9	98%	1,2	91%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>										
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	37,0	100%	60,8	100%	88,6	100%	136,9	98%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	10,5	100%	14,3	100%	22,2	100%	26,9	93%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	47,5	100%	75,1	100%	110,3	100%	170,9	93%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1601,4	100%	1233,4	100%	1315,2	98%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1648,9	100%	1308,5	100%	1425,4	98%	1481,0	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	21,8	95%	35,9	72%	46,7	64%	76,6	193%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>										
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	8,1	100%	8,3	100%	10,3	100%	9,7	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>										
Consommation d'énergie totale	voluntary	6,9	88%	4,9	72%	10,8	68%	17,8	98%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	1,0	82%	0,3	52%	1,6	64%	5,1	86%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	60%	82%	69%	50%	71%	64%	63%	86%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,2	71%	0,2	71%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>										
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	100%	90%	98%	78%	92%	65%	76%	100%	
<b>Eau</b>										
Retrait d'eau	voluntary	798,7	53%	68,3	52%	383,2	39%	3906,5	74%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	8%	0,0	5%	0,0	3%	0,1	57%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	153,7	53%	4,9	50%	35,8	38%	16,6	66%	en mètres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>										
Total déchets	voluntary	0,4	71%	0,3	64%	0,3	48%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	0,2	71%	0,9	64%	1,5	48%	25,1	92%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,0	58%	0,0	45%	0,1	40%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,5	58%	0,5	45%	1,3	40%	2,1	69%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2025 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 27/2/2026 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>										
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>										
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>										
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>										
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	75	95%	82	90%	70	77%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	95%	100%	90%	97%	77%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>										
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	92%	0%	96%	3%	98%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	93%	0%	90%	0%	67%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>										
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	12%	17%	14%	25%	14%	23%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>										
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	40%	95%	42%	98%	42%	100%	41%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	31%	67%	31%	68%	30%	50%	24%	97%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>										
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	98%	12	100%	12	100%	13	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	92%	98%	93%	100%	92%	100%	91%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	68%	95%	67%	85%	65%	76%	69%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	85%	61	94%	60	88%	60	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	24	85%	24	94%	25	88%	26	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	9	95%	9	85%	9	80%	10	99%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	95%	89%	96%	85%	96%	79%	96%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	83%	93%	83%	83%	76%	80%	83%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	82%	86%	80%	78%	77%	78%	86%	98%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>										
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net

\* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)  
/ Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)



## What were the top investments of this financial product?

Action Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
Novartis	Santé	2,1%	Suisse
SPIE	Industries	2,0%	France
iberdrola	Services aux collectivités	2,0%	Espagne
IBM	Technologie	2,0%	Etats-Unis Royaume-Uni
Astrazeneca	Santé	1,9%	Finlande
Kone	Industries	1,9%	Etats-Unis
Wabtec	Industries	1,9%	Espagne
Industria de Diseno Textil	Conso. discrétionnaire	1,8%	France
Dassault Aviation	Industries	1,8%	Pays-Bas
Euronext	Sociétés Financières	1,7%	

Obligation Top 10	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
C.A Assurances 1.5% 10/31	Sociétés Financières	2,4%	France
Arcadis 4.875% 02/28	Industries	1,9%	Pays-Bas
Rexel 5,25% 09/30	Industries	1,9%	France
RCI Banque 4.125% 04/31	Conso. discrétionnaire	1,9%	France
Stellantis 4.25% 06/31	Conso. discrétionnaire	1,9%	Pays-Bas
BPCE 4.25% 07/35	Sociétés Financières	1,9%	France
Euronext 1.50% 05/32	Sociétés Financières	1,8%	France
Verallia 3.875% 11/32	Industries	1,8%	France
Wabtec 1.25% 12/27	Industries	1,8%	Pays-Bas
Technip Energies 1.125% 05/28	Energie	1,7%	Pays-Bas

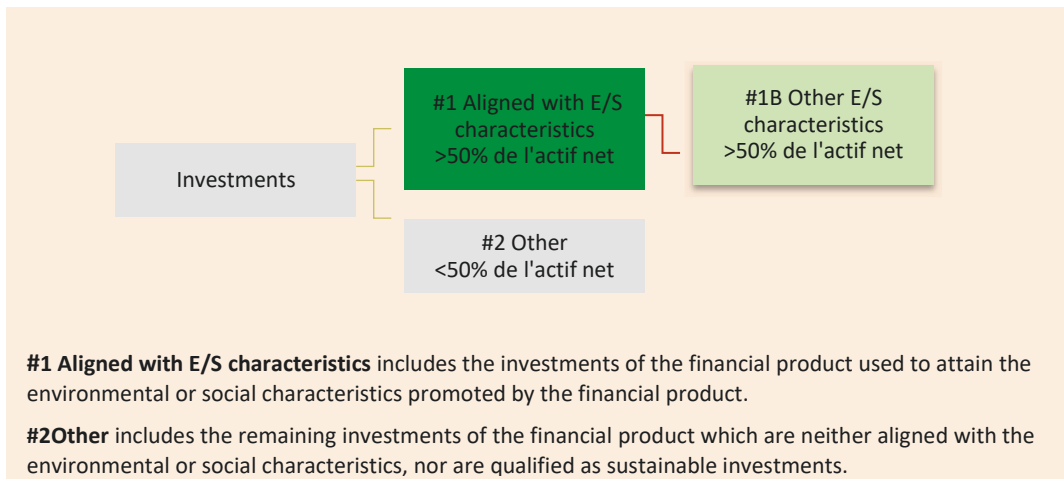
The list includes the investments constituting the **greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.



## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.



Clartan Flexible	% Actif Net fin 2025	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	79,8%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES OPCVM et LIQUIDITES	15,8% 4,4%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2025
<b>ACTIONS</b>	<b>58,6%</b>
Industries	21,8%
Consommation discrétionnaire	9,4%
Santé	7,8%
Sociétés Financières	4,9%
Services aux collectivités	4,8%
Technologie	3,9%
Energie	2,8%
Immobilier	1,6%
Consommation de base	1,6%
<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISES</b>	<b>37,0%</b>
<b>dont INVESTMENT GRADE</b>	<b>30,0%</b>
<b>dont AUTRES</b>	<b>7,0%</b>
Sociétés Financières	15,6%
Industries	9,2%
Consommation discrétionnaire	4,4%
Matériaux de base	3,1%
Energie	1,7%
Consommation de base	1,5%
Immobilier	1,4%
<b>OPCVM</b>	<b>2,0%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>2,4%</b>

[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]



are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

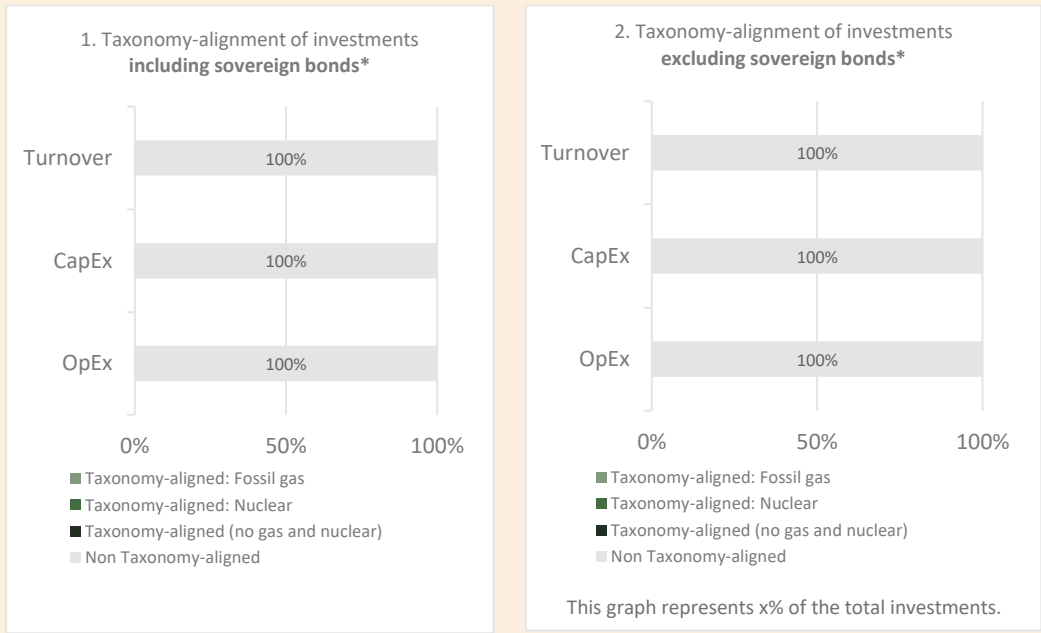
● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

Yes:

In fossil gas  In nuclear energy

No

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.



### What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?

Non applicable.



### What was the share of socially sustainable investments?

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



### What investments were included under "other", what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2025 :

- à hauteur de 15,8% de l'actif net : des actions ou obligations d'entreprises dont le rating Ethos est B- (10,6%) ou non notées (5,2%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 2,0% un investissement dans l'OPCVM Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (dont le rapport périodique décrivant les exigences environnementales et sociales est disponible) et à hauteur de 2,4% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



### What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d'exclusions sectorielles et comportementales, qui s'applique à 100% des investissements en actions et obligations d'entreprises, ainsi qu'une exigence d'au minimum 50% de l'actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l'actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



### How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**

Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

- ***How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?***

Non applicable.

- ***How did this financial product perform compared with the reference benchmark?***

Non applicable.

- ***How did this financial product perform compared with the broad market index?***

Non applicable.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Dénomination du produit:  
Clartan Patrimoine

Identifiant d'entité juridique:  
222100VUSP2BUN3U7E79

## Environmental and/or social characteristics

### Did this financial product have a sustainable investment objective?

●● <input type="checkbox"/> Yes	●● <input checked="" type="checkbox"/> No
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul>	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par Clartan Patrimoine (le « **Compartment** ») reposent sur trois piliers en matière d'investissement : **l'exclusion** de certains secteurs d'activités et de comportements via l'analyse de controverses dont peuvent faire l'objet certaines sociétés détenues en portefeuille, une approche « **best in class** » visant à investir dans des entreprises

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

et des états qui se démarquent par leur bon niveau de prise en compte des critères extra-financiers par rapport à leurs pairs et enfin une démarche d'**actionnariat actif**.

**1) L'exclusion** s'applique uniquement aux investissements du Compartiment dans des actions de sociétés cotées et dans des obligations d'entreprises.

*Exclusions sectorielles :*

**Toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants est écartée du champ d'investissement :**

- Tabac
- Jeux de hasard et d'argent
- Pornographie
- Armes non conventionnelles
- Cannabis non thérapeutique
- Charbon thermique

*Exclusions comportementales :*

En s'appuyant à la fois sur la recherche d'Ethos et sur le travail d'analyse interne, les controverses auxquelles les sociétés peuvent être sujettes sont classifiées en 5 niveaux qualitatifs de gravité. Toute société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé sera scrutée systématiquement par le comité ESG de Clartan Associés et le cas échéant exclue (tout maintien devant être dûment justifié). **Le portefeuille fin 2024 ne comporte aucune société faisant l'objet d'une controverse de niveau le plus élevé, hormis une exception dûment justifiée et documentée.**

**2) L'inclusion (ou approche Best-in Class)**

Clartan Associés a choisi de concentrer les investissements du Compartiment sur les entreprises et les états les plus performants de leur secteur d'un point de vue ESG. En s'appuyant sur la méthodologie d'Ethos, les entreprises font l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+, B- et C). Les états font également l'objet d'un rating ESG (A+, A-, B+ et B-). **Clartan Associés s'engage à ce que 50 % de l'actif net du Compartiment soit investi en actions de sociétés cotées et en obligations notées dans les meilleures catégories de notation (ratings meilleurs ou égaux à B+).**

**3) L'actionnariat actif**

Dans le cadre du vote aux assemblées générales, Clartan Associés a pour objectif de **voter au minimum sur 50% des encours en actions** détenues par le Compartiment.

Aussi, Clartan Associés s'engage à **établir un dialogue** sur les thématiques ESG avec les sociétés au cours des rencontres individuelles avec le management.

Le Compartiment n'a **pas d'indice de référence** désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

- **How did the sustainability indicators perform?**
- **...and compared to previous periods?**

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2025	% Actif Net fin 2024	% Actif Net fin 2023	% Actif Net fin 2022	Objectif
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	79,8%	82,4%	83,8%	89,4%	>50%
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	13,4%	13,2%	12,3%	3,3%	<50%
OPCVM et LIQUIDITES	6,7%	4,4%	3,9%	7,3%	

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

- **What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

- **How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?**

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Néant. Le Compartiment n'entend pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement SFDR.

*[Include a statement for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*



### **How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?**

Le Compartiment prend en considération les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact) sur les facteurs de durabilité, à travers l’analyse de durabilité effectuée par Ethos.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG) et les indicateurs relatifs à l’environnement que le compartiment entend suivre (cf. liste ci-dessous).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le Compartiment tient à jour en fin d’année la liste des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles.
5. Part de consommation et de production d’énergie non renouvelable	Cette PAI est prise en compte à travers l’analyse ESG (rating ESG)
6. Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI n’est pas prise en compte à ce stade.
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales et le Compartiment entend faire un suivi des émetteurs s’étant dotés d’une politique de biodiversité.
8. Rejets dans l’eau	Cette PAI est prise en compte lors de l’analyse ESG (rating ESG) ainsi qu’au travers des exclusions comportementales.

9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans le secteur des armes non conventionnelles est écartée du champ d'investissement).

Les PAI sont renseignés dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 2 PAI applicables aux émetteurs souverains :

<b>Principales incidences négatives</b>	<b>Considérations par le Compartiment</b>
15. Intensité de GES	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Cette PAI est prise en compte à travers l'analyse ESG (rating ESG)

Des informations additionnelles sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans ce rapport annuel, à travers le suivi d'indicateurs pour les émetteurs détenus au sein du portefeuille du Compartiment.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>										
<b>CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS</b>										
<b>Emissions de Gaz à Effet de Serre / Greenhouse gas emissions</b>										
<b>Emissions de GES / GHG emissions</b>										
Scope 1	PAI 1	5,0	100%	6,6	100%	13,5	100%	15,3	99%	milliers de tonnes metriques
Scope 2	PAI 1	1,7	100%	2,0	100%	3,0	100%	3,4	92%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2	PAI 1	6,7	100%	8,6	100%	16,5	100%	19,9	92%	milliers de tonnes metriques
Scope 3	PAI 1	277,5	100%	170,2	100%	86,4	93%	264,2	98%	milliers de tonnes metriques
Scope 1+2+3	PAI 1	284,2	100%	178,8	100%	102,9	93%	282,9	91%	milliers de tonnes metriques
<b>Empreinte carbone / Carbon footprint</b>										
Scope 1+2	PAI 2	0,0	100%	0,1	100%	0,1	100%	0,1	92%	tonnes metriques / M€ investi
Scope 1+2+3	PAI 2	1,1	73%	0,4	73%	0,7	93%	1,6	91%	tonnes metriques / M€ investi
<b>Intensité de GES / GHG intensity</b>										
Intensité GES Scope 1 par ventes	PAI 3	43,1	100%	58,7	100%	101,1	100%	116,2	99%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 2 par ventes	PAI 3	13,5	100%	16,7	100%	24,6	100%	21,9	92%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par ventes	PAI 3	56,6	100%	75,5	100%	125,7	100%	147,0	92%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 3 par ventes	PAI 3	1668,6	100%	950,9	100%	553,5	93%			tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2+3 par ventes	PAI 3	1725,2	100%	1026,4	100%	678,8	93%	1159,0	200%	tonnes metriques / M€ ventes
Intensité GES Scope 1+2 par employé	voluntary	20,8	86%	19,1	66%	60,2	62%	53,0	192%	tonnes metriques / employé
<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>										
Part d'investissement dans ces sociétés	PAI 4	3,4	100%	2,9	100%	5,0	100%	5,1	100%	% de l'actif net
<b>Consommation d'énergie</b>										
Consommation d'énergie totale	voluntary	25,2	80%	29,7	77%	50,9	70%	49,9	99%	GWh
Energie renouvelable utilisée	voluntary	3,0	79%	3,5	60%	6,2	61%	14,2	91%	GWh
Part de consommation d'énergie non renouvelable	PAI 5	67%	79%	68%	59%	69%	61%	59%	91%	
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	PAI 6	0,4	60%	0,2	72%					GWh / M€ ventes
<b>Biodiversité</b>										
Part des entreprises ayant mis en place des mesures de protection de la biodiversité	voluntary	100%	85%	99%	79%	95%	70%	69%	100%	
<b>Eau</b>										
Retrait d'eau	voluntary	753,8	37%	665,5	40%	1394,2	35%	1172,0	56%	milliers de metres cubes
Rejets dans l'eau	PAI 8	0,0	7%	0,0	1%	0,0	1%	0,1	36%	milliers de metres cubes
Intensité d'eau par ventes	voluntary	60,4	37%	15,8	40%	35,7	35%	21,3	55%	en metres cubes / M€ ventes
<b>Dechets</b>										
Total déchets	voluntary	1,1	55%	1,6	74%	1,5	51%	2,4	86%	milliers de tonnes metriques
Déchets générés par ventes	voluntary	0,2	55%	0,4	74%	1,1	51%	12,0	86%	milliers de tonnes metriques / M€ ventes
Total déchets dangereux	voluntary	0,1	48%	0,1	48%	0,2	33%			milliers de tonnes metriques
"Empreinte" de déchets dangereux	PAI 9	0,5	48%	0,8	48%	1,5	33%	2,3	52%	tonnes / M€ investi

Positions portefeuille 31 12 2025 source Clartan

Dernières données ESG disponibles au 27/2/2026 source Bloomberg

Un PAI "obligatoire" n'est pas mentionné dans le tableau ci-dessus car le taux de couverture de l'indicateur est trop médiocre et la donnée par conséquent de mauvaise qualité.

Il s'agit du PAI 7 (Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité), le taux de couverture étant inférieur à 10%.

Indicateur	PAI / voluntary	2025	Taux de couverture / Coverage ratio	2024	Taux de couverture / Coverage ratio	2023	Taux de couverture / Coverage ratio	2022	Taux de couverture / Coverage ratio	Unité
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>										
<b>INDICATORS FOR SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS</b>										
<b>Les questions sociales et de personnel / Social and employee matters</b>										
<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Violations of UN Global Compact principles and OECD guidelines</b>										
Score de conformité au Pacte mondial des Nations Unies de 0 à 100 / UNGC compliance score from 0 to 100	PAI 10	76	90%	83	90%	73	80%			estimé par Bloomberg basé sur les politiques et les mécanismes de surveillance de la société aux fins de se conformer aux 10 principes de l'UNGC
Conformité au principe 7 de l'UNGC ("approche de précaution face aux défis environnementaux") / UNGC principle 7 compliance ("precautionary approach to environmental challenges")	voluntary	100%	90%	100%	90%	98%	80%			Indicateur de conformité au principe 7 de l'UNGC calculé par Bloomberg sur la base des publications de l'entreprise
<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE</b>										
<b>Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines</b>										
Absence de mesures de conformité à l'UNGC et aux directives OCDE / lack of UNGC and OECD compliance processes	PAI 11	0%	82%	0%	96%	2%	91%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence tel que calculé par ESG Book, pondéré par l'actif net
Absence de politique en matière de Droits de l'Homme / Lack of a human rights policy	PAI additional	0%	89%	0%	90%	0%	72%			score binaire 1=absence, 0=pas d'absence, pondéré par l'actif net
<b>Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé / Unadjusted gender pay gap</b>										
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes / Average unadjusted gender pay gap	PAI 12	13%	17%	17%	22%	11%	21%			
<b>Mixité au sein des organes de gouvernance / Board gender diversity</b>										
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance / Average ratio of female to male board members	PAI 13	42%	90%	44%	93%	41%	100%	32%	100%	pourcentage du nombre total de membres des organes de direction
% de femmes cadres dirigeantes / % of women in management	voluntary	29%	62%	30%	70%	28%	49%	16%	99%	pourcentage du nombre total de cadres dirigeants
<b>Autres indicateurs de qualité de gouvernance / other indicators of governance quality</b>										
Taille du conseil d'administration / Size of board	voluntary	12	95%	13	100%	13	100%	11	100%	
% de directeurs non exécutifs au conseil / % of non-executive directors on board	voluntary	93%	95%	95%	100%	94%	100%	74%	100%	
% de directeurs indépendants / % of independent directors	voluntary	66%	86%	63%	89%	62%	79%	51%	100%	
Age moyen des administrateurs / board average age	voluntary	61	77%	61	90%	61	88%	49	94%	
Fourchette d'âge des administrateurs du conseil / board average age range	voluntary	23	77%	25	90%	24	88%	27	94%	
Nombre de réunions du conseil par an / number of board meetings per year	voluntary	10	86%	11	89%	11	81%	8	98%	
Taux de participation moyen / board meeting attendance percentage	voluntary	96%	82%	96%	89%	96%	81%	77%	98%	
% d'indépendants dans le comité d'audit / % of independent directors on audit committee	voluntary	83%	86%	78%	88%	72%	78%	63%	100%	
% d'indépendants dans le comité de nomination	voluntary	79%	81%	72%	87%	74%	77%	60%	100%	
<b>Exposition à des armes controversées *</b>										
Sociétés actives dans la fabrication ou à la vente d'armes controversées / companies involved in manufacture or selling of controversial weapons*	PAI 14	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	% de l'actif net

\* Les armes non conventionnelles sont un secteur d'exclusion (toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans ce secteur est écartée du champ d'investissement)  
/ Non-conventional weapons are a sectoral (any company generating more than 5% of its turnover in this sector is excluded from the investment universe)



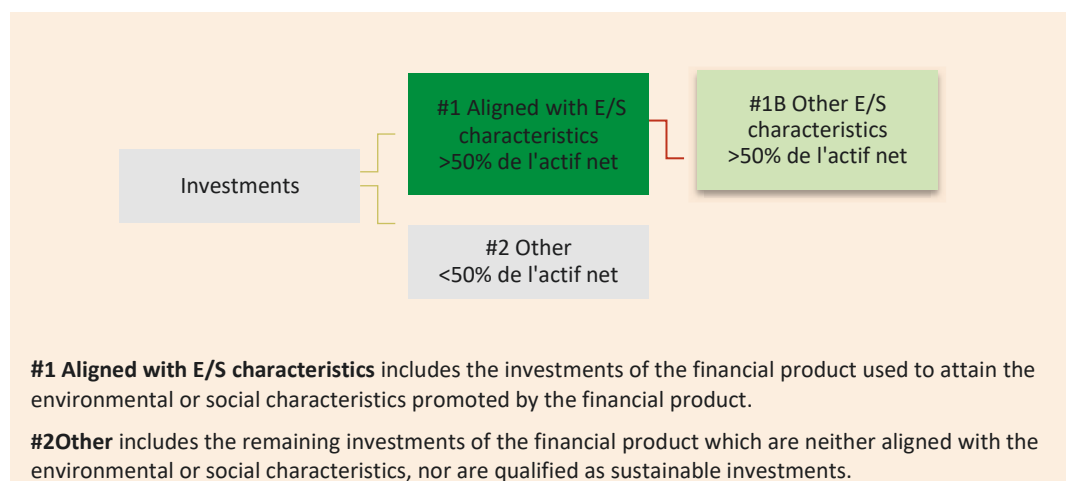
## What were the top investments of this financial product?

Obligation Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
Arcadis 4.875% 02/28	Industries	4,3%	Pays-Bas
C.A Assurances 1.5% 10/31	Sociétés Financières	3,7%	France
Arval 4.125% 04/26	Sociétés Financières	3,5%	France
BPCE 0% 06/26	Sociétés Financières	3,1%	France
Rexel 5,25% 09/30	Industries	2,8%	France
Kion 4% 11/29	Industries	2,6%	Allemagne
Wabtec 1.25% 12/27	Industries	2,6%	Pays-Bas
Barry Callebaut 4.25% 08/31	Conso. de base	2,6%	Belgique
Renault 2.50% 06/27	Conso. discrétionnaire	2,6%	France
Stellantis 4.25% 06/31	Conso. discrétionnaire	2,5%	Pays-Bas
Unicredit 2.2% 07/27	Sociétés Financières	2,5%	Italie
Verallia 3.875% 11/32	Industries	2,5%	France
Rexel 2.125% 06/28	Industries	2,4%	France
Banca Tansilvania 8.875% 04/27	Sociétés Financières	2,3%	Roumanie
Nexans 5.50% 04/28	Industries	2,2%	France

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period.

## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?



**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.

Clartan Patrimoine	% Actif Net fin 2025	Allocation
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES A+ / A- / B+	79,8%	#1B Autres caractéristiques E/S
ACTIONS ET OBLIGATIONS NOTEES B- OU NON NOTEES	13,4%	#2 Autres
OPCVM et LIQUIDITES	6,7%	



● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2025
<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISES</b>	<b>80,1%</b>
<i>dont INVESTMENT GRADE</i>	<b>61,5%</b>
<i>dont AUTRES</i>	<b>18,6%</b>
Industries	28,3%
Sociétés Financières	27,6%
Consommation discrétionnaire	11,6%
Matériaux de base	7,2%
Services aux collectivités	2,6%
Energie	2,0%
Santé	1,0%
<b>ACTIONS</b>	<b>13,1%</b>
<b>OPCVM</b>	<b>3,6%</b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>3,2%</b>

*[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

- Yes:
- In fossil gas    In nuclear energy
- No

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.

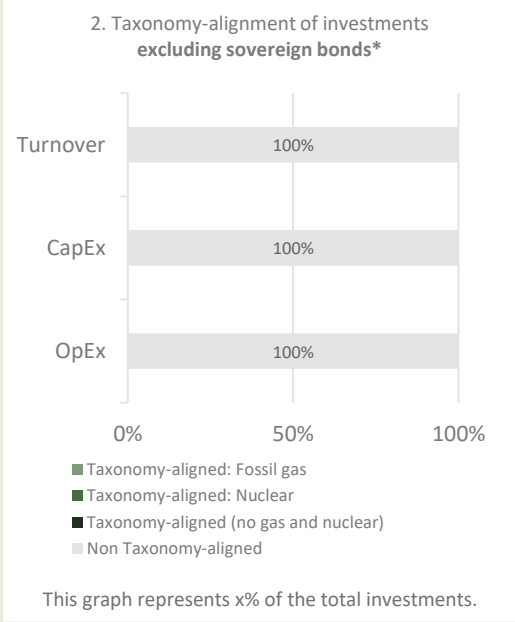
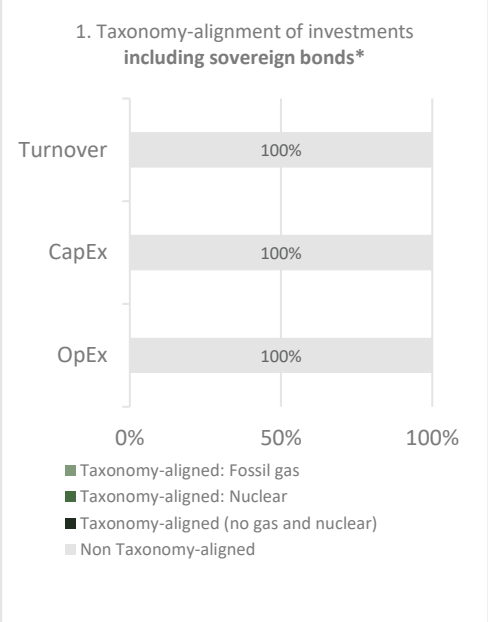
- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.

- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

- **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**  
Le Compartiment n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

- **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**  
Non applicable.



- **What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Non applicable.



- **What was the share of socially sustainable investments?**

Non applicable car le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables sur le plan social.



## What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Dans la catégorie «#2 Autres» figurent à fin 2025 :

- à hauteur de 13,4% de l’actif net : des actions et obligations dont le rating Ethos est B- (12,2%) ou non notées (1,2%) et respectant au minimum les exclusions sectorielles et comportementales décrites ci-dessus,
- à hauteur de 3,6% un investissement dans les OPCVM Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap et Clartan – Flexible (dont les rapports périodiques décrivant les exigences environnementales et sociales sont disponibles) et à hauteur de 3,2% des liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



## What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

Le Compartiment a mis en place une politique contraignante d’exclusions sectorielles et comportementales, qui s’applique à 100% des investissements en actions et obligations d’entreprises, ainsi qu’une exigence d’au minimum 50% de l’actif net en actions et obligations les mieux notées par Ethos. La part de l’actif net investi en actions et obligations dans les meilleurs ratings du secteur (A+, A-, B+) est publiée mensuellement sur le site internet et sur le reporting mensuel de Clartan Associés.

Par ailleurs, un rapport de vote est publié périodiquement (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



## How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Non applicable.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**  
Non applicable.
- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**  
Non applicable.

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

ANNEX IV

Template periodic disclosure for the financial products referred to in Article 8, paragraphs 1, 2 and 2a, of Regulation (EU) 2019/2088 and Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Product name:

Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap

Legal entity identifier:

54930043T01NZXYIFE71

## Environmental and/or social characteristics

**Did this financial product have a sustainable investment objective?** *[tick and fill in as relevant, the percentage figure represents sustainable investments]*

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Yes</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>No</b>
<input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with an environmental objective:</b> ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> </ul> <input type="checkbox"/> It made <b>sustainable investments with a social objective:</b> ___%	<input type="checkbox"/> It <b>promoted Environmental/Social (E/S) characteristics</b> and while it did not have as its objective a sustainable investment, it had a proportion of ___% of sustainable investments <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with an environmental objective in economic activities that do not qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy</li> <li><input type="checkbox"/> with a social objective</li> </ul> <input checked="" type="checkbox"/> It promoted E/S characteristics, but <b>did not make any sustainable investments</b>

**Sustainable investment** means an investment in an economic activity that contributes to an environmental or social objective, provided that the investment does not significantly harm any environmental or social objective and that the investee companies follow good governance practices.

The **EU Taxonomy** is a classification system laid down in Regulation (EU) 2020/852, establishing a list of **environmentally sustainable economic activities**. That Regulation does not include a list of socially sustainable economic activities. Sustainable investments with an environmental objective might be aligned with the Taxonomy or not.



### To what extent were the environmental and/or social characteristics promoted by this financial product met?

Dans le cadre de ses investissements, Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (le « Compartiment ») a appliqué les principes d'investissement socialement responsable (« ISR ») d'Ethos Services SA (« Ethos »), le conseiller du Compartiment en la matière. Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment le sont notamment grâce à l'approche qui est mise en œuvre dans le processus d'investissement à travers les piliers suivants :

**Sustainability indicators** measure how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are attained.

## **Exclusions**

- L'exclusion des entreprises dont les produits sont incompatibles avec les valeurs recherchées par le Compartiment. La politique d'exclusion est basée sur les critères définis par trois instances : la Fondation Ethos dans ses principes pour l'investissement socialement responsable, l'Union Européenne dans le règlement sur les Paris-aligned benchmarks « EU PAB » et le Label français ISR dans son référentiel V3.
- L'exclusion des entreprises dont le comportement viole gravement les principes fondamentaux définis par Ethos

## **Sélection positive**

- L'évaluation des entreprises selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et l'investissement en priorité dans celles qui bénéficient d'une évaluation ESG supérieure à la moyenne du secteur (approche « best in class »)
- L'évaluation des entreprises selon leur prise en compte des enjeux liés au changement climatique et l'investissement en priorité dans celles qui intègrent ces enjeux dans leur modèle d'affaires

## **Actionnariat actif**

- L'exercice systématique des droits de vote lors des assemblées générales selon les lignes directrices d'Ethos qui promeuvent le développement durable
- L'engagement du dialogue avec les instances dirigeantes des entreprises pour améliorer les pratiques sur des thématiques ESG spécifiques

Les principes d'Ethos pour l'ISR appliqués au Compartiment sont plus amplement décrits dans le lien ci-après: <https://www.ethosfund.ch/fr/principesISR>

En outre, le Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

### ● ***How did the sustainability indicators perform?***

Actuellement, les indicateurs de durabilité sont utilisés ex post pour démontrer que l'approche de durabilité mise en place pour le Compartiment produit les résultats attendus. La liste non-exhaustive suivante présente des indicateurs utilisés dans les rapports extra-financier du Compartiment :

Indicateurs environnementaux	Unités	2025	% cov.	2024	% cov.	2023	% cov.
Intensités carbonées selon la méthode Carbon to Revenue (C/R), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	93.2	100%	116.3	100%	137	100%
Intensités carbonées selon la méthode Weighted Average Carbon Intensity (WACI), prenant en compte les scopes 1 et 2 du GHG Protocol	Tonnes de CO2e/EUR millions de chiffres d'affaires	71.1	100%	82.9	100%	110.4	100%
Entreprises avec des objectifs 1.5°C selon la l'initiative « Science-based Target »	En pourcentage des actifs	67%	100%	68%	100%	49%	100%

Méthode Carbon to Revenue : Les émissions de GES (tonnes CO2e) sont attribuées en fonction de la participation au capital des entreprises investies. Si le fonds possède 5% de la capitalisation boursière totale d'une entreprise, alors le fonds possède 5% de ses émissions de GES. Le chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'EUR) est ensuite utilisé pour ajuster le résultat et obtenir une mesure d'intensité comparable entre fonds. Cette mesure est disponible dans le reporting mensuel du fonds.

Méthode WACI : Les émissions de GES (tonnes CO2e) de chaque entreprise sont divisées par le chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'EUR). Le résultat final est obtenu par la pondération de chaque entreprise au sein du fonds.

Indicateurs sociaux et de gouvernance	Unités	2025	% cov.	2024	% cov.	2023	% cov.
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	En pourcentage des actifs	0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Écart de rémunération moyen entre hommes et femmes aux sein des entreprises	Moyenne arithmétique sur les données disponibles	13.5%	47%	1.8%	34%	4.5%	22%
Diversité homme-femme au sein du conseil d'administration	Moyenne arithmétique sur les données disponibles	40%	100%	39.0%	100%	22.2%	100%
Nombre de titres d'entreprises ayant une politique de droits humains (entreprise ayant une politique)	En pourcentage d'entreprises	100%	100%	100.0%	100%	100.0%	100%
Nombre de titres d'entreprises ne disposant pas d'une politique en matière de droits humains (entreprises n'ayant pas de politique)	En pourcentage d'entreprises	0.00%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%

Exposition à des activités exclues	Unités	2025	% cov.	2024	% cov.	2023	% cov.
Armement conventionnel (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Armement non conventionnel (>0% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Charbon thermique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Energie nucléaire (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Energies fossiles extraites par fracturation hydraulique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Gaz et pétrole de l'Arctique (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Jeux de hasard (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agrochimie (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Pornographie (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Sables bitumineux (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Tabac (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%
Transport par oléoducs et gazoducs et stockage d'énergies fossiles non-conventionnelles (>5% du chiffre d'affaires)	En pourcentage des actifs	0.0%	100%	0.0%	100%	0.0%	100%

Exposition à des thèmes qui ont un impact positif	Unités	2025	% cov.	2024	% cov.	2023	% cov.
Agriculture, aquaculture et sylviculture résilientes	En pourcentage des actifs	0.80%	100%	1.1%	100%	1.0%	100%
Contrôle de la pollution	En pourcentage des actifs	0.60%	100%	0.8%	100%	-	100%
Économie circulaire	En pourcentage des actifs	6.60%	100%	6.2%	100%	4.6%	100%
Énergies durables	En pourcentage des actifs	5.10%	100%	4.9%	100%	2.7%	100%
Enseignement, formation et culture	En pourcentage des actifs	0.50%	100%	3.0%	100%	2.0%	100%
Finance durable	En pourcentage des actifs	0.00%	100%	0.0%	100%	-	100%
Gestion durable de l'eau	En pourcentage des actifs	0.50%	100%	1.9%	100%	-	100%
Immobilier durable	En pourcentage des actifs	0.00%	100%	0.1%	100%	-	100%
Mobilité à faibles émissions de carbone	En pourcentage des actifs	2.80%	100%	3.7%	100%	1.5%	100%
Santé et bien-être	En pourcentage des actifs	3.70%	100%	4.7%	100%	3.2%	100%
Plusieurs thèmes	En pourcentage des actifs	0.00%	100%	0.0%	100%	12.5%	100%
Total	En pourcentage des actifs	20.60%	100%	26.4%	100%	27.4%	100%

Les pourcentages de chiffre d'affaires des entreprises qui ont un impact positif sont définis par intervalle : 0-10% ; 10-25% ; 25-50% et 50-100%. Le point central de l'intervalle est pris en considération pour calculer les moyennes pondérées du fonds.

### ...and compared to previous periods?

Les données historiques sont présentées dans les tableaux ci-dessus.

### What were the objectives of the sustainable investments that the financial product partially made and how did the sustainable investment contribute to such objectives?

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

***How did the sustainable investments that the financial product partially made not cause significant harm to any environmental or social sustainable investment objective?***

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

*How were the indicators for adverse impacts on sustainability factors taken into account?*

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

*Were sustainable investments aligned with the OECD Guidelines for Multinational Enterprises and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights? Details:*

Non applicable. Le Compartiment n'entendait pas réaliser d'investissements durables au sens du règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »).

*The EU Taxonomy sets out a “do not significant harm” principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.*

The “do no significant harm” principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities.

*Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.*

**Principal adverse impacts** are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.



## How did this financial product consider principal adverse impacts on sustainability factors?

Les principales incidences négatives (« PAI » - Principal Adverse Impact en anglais) sur les facteurs de durabilité sont prises en compte à travers l'analyse de durabilité effectuée par Ethos et décrite précédemment.

Le tableau ci-dessous résume la prise en considération actuelle par le Compartiment des 14 PAI applicables aux investissements dans des entreprises :

Principales incidences négatives	Considérations par le Compartiment
1. Émissions de GES	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG), lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).
2. Empreinte carbone	
3. Intensité de GES des entreprises bénéficiaires des investissements	
4. Exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions sectorielles (charbon thermique et énergies fossiles d'origine non-conventionnelles).
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon).
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse de la prise en compte du changement climatique par les entreprises (rating Carbon) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
8. Rejets dans l'eau	Cette PAI est prise en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG) ainsi qu'au travers des exclusions comportementales.
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles (énergie nucléaire) et comportementales.
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Ces PAI sont prises en compte au travers des exclusions comportementales.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ces PAI sont prises en compte lors de l'analyse ESG (rating ESG).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Cette PAI est prise en compte au travers des exclusions sectorielles. Le Compartiment exclut toutes les entreprises impliquées dans des activités liées aux armes controversées.



## What were the top investments of this financial product?

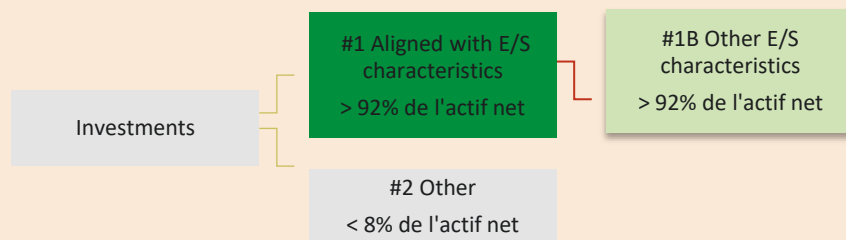
Action Top 15	Secteur	% Actif Net fin 2025	Pays
Kion	Industries	4,6%	Allemagne
Raiffeisen Bank	Sociétés Financières	4,2%	Autriche
GEA	Industries	4,0%	Allemagne
Hera	Services aux collectivités	3,7%	Italie
Geberit	Industries	3,6%	Suisse
Nexans	Industries	3,6%	France
Kingspan	Industries	3,5%	Irlande
Munters	Industries	3,3%	Suède
Prysmian	Industries	3,3%	Italie
Dormakaba	Industries	3,2%	Suisse
Euronext	Sociétés Financières	3,1%	Pays-Bas
Weinerberger	Industries	3,1%	Autriche
Spie	Industries	3,0%	France
Rexel	Industries	2,8%	France
Vat Group	Technologie	2,8%	Suisse

The list includes the investments constituting **the greatest proportion of investments** of the financial product during the reference period which is: **[complete]**



## What was the proportion of sustainability-related investments?

### ● What was the asset allocation?



**#1 Aligned with E/S characteristics** includes the investments of the financial product used to attain the environmental or social characteristics promoted by the financial product.

**#2 Other** includes the remaining investments of the financial product which are neither aligned with the environmental or social characteristics, nor are qualified as sustainable investments.

The category **#1 Aligned with E/S characteristics** covers:

- The sub-category **#1A Sustainable** covers environmentally and socially sustainable investments.
- The sub-category **#1B Other E/S characteristics** covers investments aligned with the environmental or social characteristics that do not qualify as sustainable investments.

**Asset allocation** describes the share of investments in specific assets.

Clartan Ethos ESG Europe Small et Mid Cap	% Actif Net fin 2025	Allocation
ACTIONS	99,7%	#1B Autres caractéristiques E/S
LIQUIDITES	0,3%	#2 Autres

● **In which economic sectors were the investments made?**

Composition du fonds	% Actif Net fin 2025
<b>ACTIONS</b>	<b>99,7%</b>
Industries	51,3%
Sociétés Financières	13,0%
Santé	9,4%
Consommation discrétionnaire	9,1%
Services aux collectivités	6,8%
Technologie	3,9%
Matériaux de base	3,5%
Consommation de base	2,1%
Energie	0,5%
<b>LIQUIDITES</b>	<b>0,3%</b>

*[include note only for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852]*

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules.

**Enabling activities** directly enable other activities to make a substantial contribution to an environmental objective.

**Transitional activities** are activities for which low-carbon alternatives are not yet available and among others have greenhouse gas emission levels corresponding to the best performance.



**To what extent were the sustainable investments with an environmental objective aligned with the EU Taxonomy?**

Les investissements du Compartiment ne correspondent pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, tels que définis par le règlement Taxinomie.

● **Did the financial product invest in fossil gas and/or nuclear energy related activities complying with the EU Taxonomy<sup>1</sup>?**

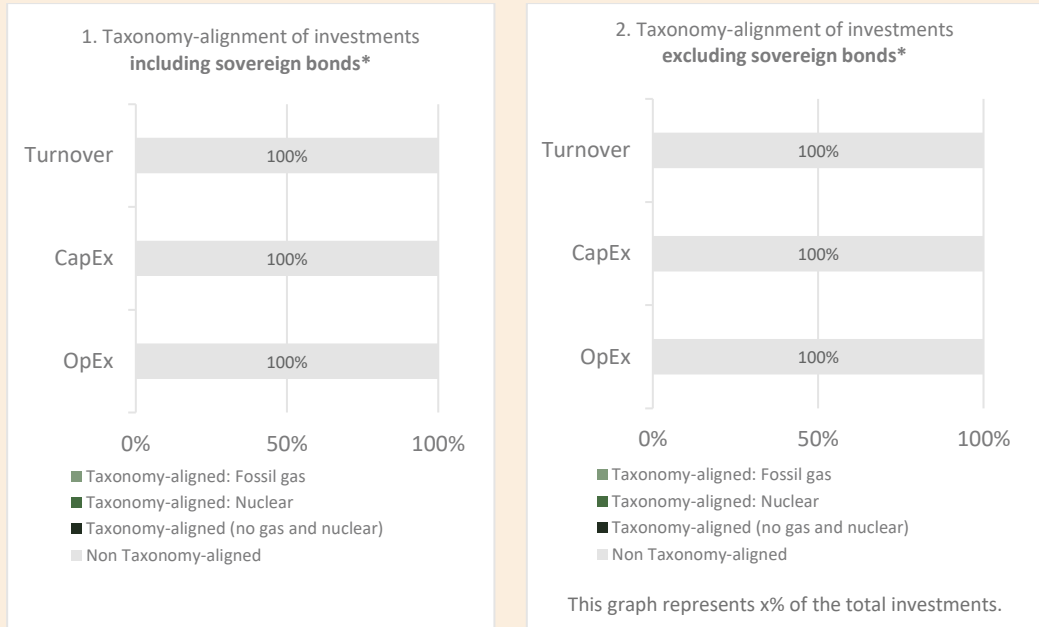
Yes:

In fossil gas  In nuclear energy

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

✓ No

The graphs below show in green the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the taxonomy-alignment of sovereign bonds\*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.



\* For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.

● **What was the share of investments made in transitional and enabling activities?**

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des des activités transitoires et habilitantes, telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

● **How did the percentage of investments that were aligned with the EU Taxonomy compare with previous reference periods?**

Non applicable.



**What was the share of sustainable investments with an environmental objective not aligned with the EU Taxonomy?**

Le Compartiment ne s'engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie de l'UE, cependant 26.4% de ses actifs nets sont investis dans les activités à impact positif selon Ethos.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852

Taxonomy-aligned activities are expressed as a share of:

- **turnover** reflecting the share of revenue from green activities of investee companies.
- **capital expenditure** (CapEx) showing the green investments made by investee companies, e.g. for a transition to a green economy.
- **operational expenditure** (OpEx) reflecting green operational activities of investee companies.

[include note for the financial products referred to in Article 6, first paragraph, of Regulation (EU) 2020/852 that invest in environmental economic activities that are not environmentally sustainable economic activities]

are sustainable investments with an environmental objective that **do not take into account the criteria** for environmentally sustainable economic activities under Regulation (EU) 2020/852.

La méthodologie Positive Impact d’Ethos est plus amplement décrite dans le lien ci-après : <https://www.ethosfund.ch/fr/positiveimpact>



### What was the share of socially sustainable investments?

Le Compartiment ne s’engage pas à investir une part minimale de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif social, tel que défini par la Taxinomie de l’UE.



### What investments were included under “other”, what was their purpose and were there any minimum environmental or social safeguards?

Les investissements de la catégorie « Other » à fin 2025 sont constitués de 0,3% de liquidités (sans garantie environnementale / sociale).



### What actions have been taken to meet the environmental and/or social characteristics during the reference period?

A tous moments de la période sous revue, le Compartiment a appliqué les principes d’investissement socialement responsable (« ISR ») d’Ethos. Le Compartiment a engagé des entreprises du portefeuille et candidats potentiels qui présentaient des enjeux sur des sujets environnementaux et/ou sociaux. Il a, en outre, systématiquement voté ses droits de vote selon les lignes directrices de vote d’Ethos. Le Compartiment publie périodiquement des rapports de vote (<https://www.clartan.com/fr/demarche-esg/documentation/>).



### How did this financial product perform compared to the reference benchmark?

Un tel indice n’a pas été désigné.

- **How does the reference benchmark differ from a broad market index?**

Non applicable

- **How did this financial product perform with regard to the sustainability indicators to determine the alignment of the reference benchmark with the environmental or social characteristics promoted?**

Non applicable

- **How did this financial product perform compared with the reference benchmark?**

Non applicable

- **How did this financial product perform compared with the broad market index?**

Non applicable

*[include note for financial products where an index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the financial product]*

**Reference benchmarks** are indexes to measure whether the financial product attains the environmental or social characteristics that they promote.

**Clartan - Valeurs**
**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)**

au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>98,53</b>
ES0113900J37	Banco Santander Reg SA	3 470 794	10,07	34 950 896	4,92
US5951121038	Micron Technology Inc	141 969	285,41	34 505 128	4,86
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	5 504 207	5,92	32 590 410	4,59
IT0005239360	Unicredit SpA Reg	445 164	70,92	31 571 031	4,44
NL0010273215	ASML Holding NV	32 973	921,40	30 381 322	4,28
NL0000235190	Airbus SE	146 248	198,40	29 015 603	4,08
SE0020050417	Boliden AB	486 731	515,20	23 172 432	3,26
GB0031348658	Barclays Plc	4 184 741	4,76	22 811 665	3,21
DE0008404005	Allianz SE Reg	55 429	390,50	21 645 025	3,05
GB0009895292	AstraZeneca Plc	128 934	137,90	20 363 799	2,87
SE0007100581	Assa Abloy AB B	604 361	358,90	20 043 642	2,82
FR0010307819	Legrand Holding SA	156 282	127,25	19 886 885	2,80
ES0144580Y14	Iberdrola SA	1 074 442	18,47	19 839 572	2,79
GB00BP6MXD84	Shell Plc	621 381	31,48	19 557 967	2,75
CH0012221716	ABB Ltd Reg	290 638	59,22	18 499 163	2,60
SE0017486889	Atlas Copco AB A	1 190 934	166,05	18 273 987	2,57
US46120E6023	Intuitive Surgical Inc	36 744	566,36	17 721 478	2,49
FR0000121667	EssilorLuxottica SA	65 653	269,90	17 719 745	2,49
FR0000121329	Thales SA	74 261	229,80	17 065 178	2,40
CH0012005267	Novartis AG Reg	140 568	109,60	16 558 779	2,33
FR0000073272	SAFRAN SA	54 890	297,40	16 324 286	2,30
FR0000120271	Totalenergies SE	265 894	55,59	14 781 047	2,08
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	79 780	172,05	14 752 988	2,08
IE0004927939	Kingspan Group	188 513	74,15	13 978 239	1,97
US9297401088	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	71 784	213,45	13 048 024	1,84
GB0007188757	Rio Tinto Plc	187 415	59,94	12 866 137	1,81
NO0005052605	Norsk Hydro ASA	1 938 963	78,20	12 801 949	1,80
NL0015000IY2	Universal Music Group NV	564 706	22,23	12 553 414	1,77
FR0014004L86	Dassault Aviation SA	43 023	273,80	11 779 697	1,66
US22788C1053	CrowdStrike Holdings Inc Reg	29 353	468,76	11 717 204	1,65
US81762P1021	ServiceNow Inc Reg	79 890	153,19	10 421 825	1,47
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	169 688	56,34	9 560 222	1,35
PTGALOAM0009	Galp Energia SGPS SA B	626 524	14,63	9 166 046	1,29
CH1134540470	On Holding AG Partizsch	213 319	46,48	8 443 385	1,19
CH0030170408	Geberit AG Reg	12 366	619,60	8 235 158	1,16
IE000S9YS762	Linde Plc	19 890	426,39	7 222 087	1,02
CH0010645932	Givaudan SA Reg	1 854	3 146,00	6 269 021	0,88
FR0000131104	BNP Paribas SA A	72 631	80,79	5 867 858	0,83
US34959E1091	Fortinet Inc	86 422	79,41	5 844 138	0,82
FR0000130577	Publicis Groupe SA	62 685	88,62	5 555 145	0,78
SE0015658109	Epiroc AB A	264 278	209,90	5 126 019	0,72
DE000A1EWWW0	Adidas AG Reg	27 648	169,05	4 673 894	0,66
NL0006294274	Euronext NV	27 889	128,00	3 569 792	0,50
GB00B2B0DG97	Relx Plc	99 213	30,20	3 431 647	0,48
CH0418792922	Sika Ltd	12 900	162,60	2 254 455	0,32
DE0006231004	Infineon Technologies AG Reg	47 222	37,73	1 781 686	0,25
FR0000052292	Hermes Intl SA	435	2 122,00	923 070	0,13
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	28 192	23,84	672 097	0,09
FR0000120271	Totalenergies SE	265 894	0,00	226 010	0,03
US5951121038	Micron Technology Inc	141 969	0,00	9 732	0,00
<b>OPCVM</b>					<b>0,38</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	2 152	1 250,91	2 691 958	0,38
<b>Liquidités</b>				<b>7 746 082</b>	<b>1,09</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>710 468 020</b>	<b>100,00</b>

## Clartan - Europe

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>94,76</b>
DE000KGX8881	Kion Group AG	57 480	68,25	3 923 010	5,50
NL0010273215	ASML Holding NV	3 514	921,40	3 237 800	4,54
IE0004927939	Kingspan Group	37 480	74,15	2 779 142	3,89
IE00B4BNMY34	Accenture Plc	11 391	268,30	2 602 576	3,65
NL0014559478	Technip Energies NV	74 746	32,48	2 427 750	3,40
FR0000120503	Bouygues SA	53 640	44,35	2 378 934	3,33
FR0000130577	Publicis Groupe SA	26 191	88,62	2 321 046	3,25
FR0000120578	Sanofi SA	27 394	82,72	2 266 032	3,18
FR0014004L86	Dassault Aviation SA	8 143	273,80	2 229 553	3,12
NO0005052605	Norsk Hydro ASA	330 909	78,20	2 184 817	3,06
FR0010313833	Arkema	40 680	52,15	2 121 462	2,97
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	37 164	56,34	2 093 820	2,93
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	11 265	172,05	2 083 134	2,92
DE000KBX1006	Knorr Bremse AG Bearer	20 380	95,15	1 939 157	2,72
ES0109067019	Amadeus IT Group SA A	30 133	62,84	1 893 558	2,65
FR0000121329	Thales SA	8 214	229,80	1 887 577	2,65
FR0013280286	BioMerieux SA	16 913	110,30	1 865 504	2,61
NL0006294274	Euronext NV	14 106	128,00	1 805 568	2,53
FR0000120859	Imerys SA	74 565	23,94	1 785 086	2,50
FR0000131906	Renault SA	49 707	35,42	1 760 622	2,47
NL0000235190	Airbus SE	8 349	198,40	1 656 442	2,32
CH0038863350	Nestlé SA Reg	18 738	78,74	1 585 806	2,22
FR0000044448	Nexans SA	11 987	125,80	1 507 965	2,11
GB0030232317	Page Gr Plc	558 157	2,35	1 504 839	2,11
FR0012757854	Spie SAS	29 562	49,26	1 456 224	2,04
CH0012255151	Swatch Group AG	7 950	168,25	1 437 651	2,01
IT0003115950	De'Longhi SpA	38 927	36,50	1 420 836	1,99
FR0000125007	Cie de Saint-Gobain SA	16 231	86,96	1 411 448	1,98
FR0000120321	L'Oréal SA	3 805	366,60	1 394 913	1,95
FR0013214145	SMCP SA	219 394	6,28	1 377 794	1,93
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	8 597	156,60	1 346 290	1,89
IT0005282865	Reply SpA Reg	10 922	114,70	1 252 753	1,76
FR0000064271	STEF SA	8 824	131,40	1 159 474	1,62
FR0010307819	Legrand Holding SA	8 803	127,25	1 120 182	1,57
IT0004176001	Prysmian SpA	8 722	86,38	753 406	1,06
NL0006237562	Arcadis NV	19 363	35,54	688 161	0,96
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	20 752	23,84	494 728	0,69
FR0013227113	Soitec	20 102	23,19	466 165	0,65
<b>OPCVM</b>					<b>2,10</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	1 200	1 250,91	1 501 092	2,10
<b>Liquidités</b>				<b>2 241 495</b>	<b>3,14</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>71 363 811</b>	<b>100,00</b>

## Clartan - Flexible

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>58,61</b>
CH0012005267	Novartis AG Reg	9 646	109,60	1 136 290	2,05
FR0012757854	Spie SAS	22 649	49,26	1 115 690	2,01
ES0144580Y14	Iberdrola SA	58 588	18,47	1 081 827	1,95
US4592001014	IBM Corp	4 284	296,21	1 080 613	1,95
GB0009895292	AstraZeneca Plc	6 762	137,90	1 067 988	1,92
FI0009013403	Kone Oyj B	17 007	60,56	1 029 944	1,85
US9297401088	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	5 647	213,45	1 026 443	1,85
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	18 181	56,34	1 024 318	1,84
FR0014004L86	Dassault Aviation SA	3 583	273,80	981 025	1,77
NL0006294274	Euronext NV	7 547	128,00	966 016	1,74
FR0006174348	Bureau Veritas SA	34 818	27,18	946 353	1,70
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	5 062	172,05	936 070	1,69
DE0008404005	Allianz SE Reg	2 397	390,50	936 029	1,69
IT0004176001	Prysmian SpA	10 470	86,38	904 399	1,63
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield	9 670	92,76	896 989	1,61
IT0001250932	Hera SpA	222 294	4,02	893 622	1,61
IE0004927939	Kingspan Group	11 946	74,15	885 796	1,59
FR0013280286	BioMerieux SA	8 008	110,30	883 282	1,59
FR0000130577	Publicis Groupe SA	9 881	88,62	875 654	1,58
FR0000121329	Thales SA	3 775	229,80	867 495	1,56
DK0060634707	Royal Unibrew A/S	11 243	574,50	864 861	1,56
CH0012221716	ABB Ltd Reg	13 484	59,22	858 259	1,55
DE0006602006	GEA Group AG	14 603	57,80	844 053	1,52
US8175651046	Service Corp Intl	12 502	77,97	830 095	1,49
CH0014852781	Swiss Life Holding Reg	829	916,80	816 884	1,47
FR0010533075	Getlink SE	50 477	15,73	794 003	1,43
NL0014559478	Technip Energies NV	24 395	32,48	792 350	1,43
FR0014000MR3	Eurofins Scientific SE	12 437	62,40	776 069	1,40
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	4 916	156,60	769 846	1,39
US7512121010	Ralph Lauren Corp A	2 411	353,61	726 010	1,31
FR0000124141	Veolia Environnement SA	23 450	29,72	696 934	1,25
CH0030170408	Geberit AG Reg	1 018	619,60	677 939	1,22
FR0000120321	L'Oréal SA	1 790	366,60	656 214	1,18
ES0109067019	Amadeus IT Group SA A	10 271	62,84	645 430	1,16
NL0006237562	Arcadis NV	16 741	35,54	594 975	1,07
FR0000064271	STEF SA	4 429	131,40	581 971	1,05
FR0000120578	Sanofi SA	5 648	82,72	467 203	0,84
IT0005282865	Reply SpA Reg	3 996	114,70	458 341	0,83
GB00B2B0DG97	Relx Plc	4 903	30,20	169 588	0,31
US7512121010	Ralph Lauren Corp A	2 411	0,00	1 311	0,00
<b>Obligations Investment Grade Corporate</b>					<b>29,99</b>
FR0014005RZ4	Créd Agricole Assurances SA 1.5% 21/06.10.31	1 500 000	89,51	1 348 011	2,43
XS2594025814	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	1 000 000	103,53	1 076 215	1,94
FR001400P3E2	RCI Banque SA 4.125% 24/04.04.31	1 000 000	102,46	1 055 177	1,90
XS2634690114	Stellantis NV 4.25% EMTN 23/16.06.31	1 000 000	101,65	1 039 555	1,87
FR001400WKP0	BPCE S.A. VAR EMTN Ser 2025-01 25/16.07.35	1 000 000	101,91	1 038 642	1,87
FR001400TRD7	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	1 000 000	97,54	981 411	1,77
XS2345035963	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	1 000 000	97,88	979 769	1,76
XS2347284742	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	1 000 000	96,09	967 548	1,74
FR0011952647	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	600 000	154,70	928 224	1,67
XS1385945131	Bq Fédérative du Crédit Mutuel 2.375% EMTN SUB 16/24.03	900 000	99,99	916 415	1,65
XS2724401588	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	800 000	107,10	860 578	1,55
BE6360449621	Barry Callebaut Serv NV 4.25% 25/19.08.31	800 000	102,65	833 658	1,50
FR001400F606	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	800 000	100,10	824 516	1,48
FR00140141X5	Imerys SA 4% EMTN 25/21.11.32	800 000	99,33	798 139	1,44
FR0014000UD6	Unibail Rodamco Westfield SE 1.375% EMTN 20/04.12.31	900 000	88,09	793 725	1,43
XS2802928692	Brenntag Finance BV 3.875% EMTN 24/24.04.32	500 000	101,08	518 714	0,93
XS2304664167	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	500 000	99,76	501 469	0,90
XS2616733981	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	400 000	102,10	432 503	0,78
FR001400M998	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	400 000	105,10	422 054	0,76
XS2831524728	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	330 000	102,17	344 667	0,62
<b>Autres obligations</b>					<b>7,00</b>
XS2655993033	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	1 020 000	103,88	1 075 195	1,94
IT0006769316	Euronext NV 1.5% Conv 25/30.05.32	1 000 000	99,26	993 902	1,79
XS2908597433	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 2 24/30.09.30	800 000	102,56	830 822	1,50
FR001400H0F5	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	500 000	105,15	546 115	0,98
XS2332306344	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	450 000	98,56	443 896	0,80
<b>OPCVM</b>					<b>2,03</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	900	1 250,91	1 125 819	2,03
<b>Liquidités</b>				<b>1 311 157</b>	<b>2,36</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>55 546 073</b>	<b>100,00</b>

## Clartan - Patrimoine

## Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Obligations Investment Grade Corporate</b>					<b>64,10</b>
XS2594025814	Arcadis NV 4.875% 23/28.02.28	6 000 000	103,53	6 457 289	4,32
FR0014005RZ4	Créd Agricole Assurances SA 1.5% 21/06.10.31	6 100 000	89,51	5 481 913	3,67
FR001400F6O6	Arval Serv Lease SA 4.125% EMTN 23/13.04.26	5 000 000	100,10	5 153 223	3,45
FR0011952647	BPCE S.A. 0% 14/25.06.26	3 000 000	154,70	4 641 120	3,11
XS2938562068	Kion Group AG 4% EMTN 24/20.11.29	3 800 000	102,74	3 921 327	2,62
XS2345035963	Wabtec Transportation Neth BV 1.25% 21/03.12.27	4 000 000	97,88	3 919 076	2,62
BE6360449621	Barry Callebaut Serv NV 4.25% 25/19.08.31	3 700 000	102,65	3 855 669	2,58
FR0014006W65	Renault SA 2.5% EMTN 21/02.06.27	3 800 000	99,54	3 837 565	2,57
XS2634690114	Stellantis NV 4.25% EMTN 23/16.06.31	3 600 000	101,65	3 742 397	2,50
XS2207976783	Unicredit SpA VAR EMTN 20/22.07.27	3 700 000	99,85	3 730 541	2,50
FR001400TRD7	Verallia SA 3.875% 24/04.11.32	3 800 000	97,54	3 729 363	2,50
XS2616733981	Banca Transilvania SA VAR EMTN Ser 1 23/27.04.27	3 200 000	102,10	3 460 020	2,32
XS2555420103	Unicredit SpA VAR EMTN 22/15.11.27	3 100 000	102,82	3 210 415	2,15
FR001400M998	Imerys SA 4.75% EMTN 23/29.11.29	3 000 000	105,10	3 165 403	2,12
XS2948434266	Prysmian SpA 3.875% EMTN 24/28.11.31	3 000 000	103,20	3 106 600	2,08
FR001400WKPO	BPCE S.A. VAR EMTN Ser 2025-01 25/16.07.35	2 900 000	101,91	3 012 061	2,02
XS2802928692	Brenntag Finance BV 3.875% EMTN 24/24.04.32	2 900 000	101,08	3 008 539	2,01
FR00140141X5	Imerys SA 4% EMTN 25/21.11.32	3 000 000	99,33	2 993 021	2,00
XS2325733413	Stellantis NV 0.625% EMTN 21/30.03.27	3 000 000	97,30	2 933 088	1,96
XS2347284742	Technip Energies NV 1.125% 21/28.05.28	3 000 000	96,09	2 902 645	1,94
FR001400SSO4	RCI Banque SA 3.875% EMTN 24/30.09.30	2 600 000	101,15	2 655 412	1,78
XS2831524728	Pandora A/S 3.875% EMTN 24/31.05.30	2 500 000	102,17	2 611 110	1,75
FR0014014M01	Société Générale SA VAR EMTN Ser PA-212 / 25-12 25/01.03.32	2 600 000	99,46	2 593 335	1,74
XS2304664167	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	2 300 000	99,76	2 306 758	1,54
FR001400WL86	Société Générale SA VAR 25/15.07.31	1 900 000	101,33	1 958 222	1,31
XS2724401588	Banca Transilvania SA VAR EMTN 23/07.12.28	1 600 000	107,10	1 721 155	1,15
XS2629064267	Stora Enso Oyj 4.25% EMTN 23/01.09.29	1 500 000	103,34	1 571 234	1,05
XS2343114687	Eurofins Scientific SE 0.875% 21/19.05.31	1 760 000	87,39	1 547 591	1,04
XS2923391861	Kingspan Securities Irelan DAC 3.5% EMTN 24/31.10.31	1 500 000	99,96	1 508 099	1,01
XS2682093526	Raiffeisen Bank Intl AG VAR EMTN 23/15.09.28	1 000 000	105,25	1 070 089	0,72
<b>Autres obligations</b>					<b>16,02</b>
XS2655993033	Rexel SA 5.25% 23/15.09.30	4 000 000	103,88	4 216 450	2,82
XS2332306344	Rexel SA 2.125% 21/15.06.28	3 600 000	98,56	3 551 168	2,38
FR001400H0F5	Nexans SA 5.5% 23/05.04.28	3 000 000	105,15	3 276 690	2,19
FR001400ZYD0	Spie SAS 3.75% 25/28.05.30	3 000 000	101,13	3 100 769	2,07
FR001400Q5V0	Nexans SA 4.125% 24/29.05.29	2 900 000	102,60	3 046 293	2,04
IT0006769316	Euronext NV 1.5% Conv 25/30.05.32	2 800 000	99,26	2 782 927	1,86
XS2937174196	Getlink SE 4.125% 25/15.04.30	2 300 000	102,71	2 382 153	1,59
XS2778270772	Fnac Darty SA 6% 24/01.04.29	1 500 000	103,97	1 581 793	1,06
<b>Actions</b>					<b>13,14</b>
ES0144580Y14	Iberdrola SA	57 180	18,47	1 055 829	0,71
DK0060634707	Royal Unibrew A/S	11 513	574,50	885 631	0,59
FR0013280286	BioMerieux SA	7 944	110,30	876 223	0,59
CH0014852781	Swiss Life Holding Reg	865	916,80	852 358	0,57
FR0014004L86	Dassault Aviation SA	3 070	273,80	840 566	0,56
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	14 786	56,34	833 043	0,56
US4592001014	IBM Corp	3 289	296,21	829 630	0,56
FI0009013403	Kone Oyj B	13 636	60,56	825 796	0,55
CH0012005267	Novartis AG Reg	6 914	109,60	814 463	0,54
FR0000120321	L'Oréal SA	2 196	366,60	805 054	0,54
FR0000130577	Publicis Groupe SA	8 848	88,62	784 110	0,52
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield	8 225	92,76	762 951	0,51
IT0001250932	Hera SpA	179 071	4,02	719 865	0,48
FR0006174348	Bureau Veritas SA	26 251	27,18	713 502	0,48
GB0009895292	AstraZeneca Plc	4 394	137,90	693 987	0,46
CH0210483332	Co Financière Richemont SA	3 752	172,05	693 823	0,46
US8175651046	Service Corp Intl	10 122	77,97	672 070	0,45
NL0006294274	Euronext NV	5 066	128,00	648 448	0,43
US9297401088	Westinghouse Air Brak Tec Corp Reg	3 511	213,45	638 187	0,43
DE0008404005	Allianz SE Reg	1 550	390,50	605 275	0,40
FR0000124141	Veolia Environnement SA	17 895	29,72	531 839	0,36
ES0109067019	Amadeus IT Group SA A	8 022	62,84	504 102	0,34
FR0000121329	Thales SA	1 987	229,80	456 613	0,31
CH0030170408	Geberit AG Reg	677	619,60	450 849	0,30
FR0011726835	Gaztransport et technigaz SA	2 751	156,60	430 807	0,29
FR0010533075	Getlink SE	27 013	15,73	424 914	0,28
DE0006602006	GEA Group AG	6 496	57,80	375 469	0,25
FR0000120578	Sanofi SA	4 082	82,72	337 663	0,23
FR0000064271	STEF SA	2 493	131,40	327 580	0,22
IT0005282865	Reply SpA Reg	2 174	114,70	249 358	0,17
<b>OPCVM</b>					<b>3,56</b>
LU2225829469	Clartan Ethos Esg Europe Small & Mid Cap I	2 152	1 250,91	2 691 958	1,80
LU1100077368	Clartan Flexible I	3 300	798,30	2 634 390	1,76
<b>Liquidités</b>				<b>4 743 278</b>	<b>3,17</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>149 452 154</b>	<b>100,00</b>

**Clartan - Ethos ESG Europe Small&Mid Cap**  
**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)**  
au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>Actions</b>					<b>99,66</b>
DE000KGX8881	Kion Group AG	23 428	68,25	1 598 961	4,60
AT0000606306	Raiffeisen Bank Intl AG	38 308	38,30	1 467 196	4,22
DE0006602006	GEA Group AG	24 060	57,80	1 390 668	4,00
IT0001250932	Hera SpA	317 541	4,02	1 276 515	3,67
CH0030170408	Geberit AG Reg	1 861	619,60	1 239 336	3,56
FR0000044448	Nexans SA	9 838	125,80	1 237 620	3,56
IE0004927939	Kingspan Group	16 367	74,15	1 213 613	3,49
SE0009806607	Munters Group AB B Reg	72 016	171,90	1 143 962	3,29
IT0004176001	Prysmian SpA	13 237	86,38	1 143 412	3,29
CH1486524122	Dormakaba Holding AG	15 856	64,40	1 097 516	3,15
NL0006294274	Euronext NV	8 436	128,00	1 079 808	3,10
AT0000831706	Wienerberger AG	35 013	30,62	1 072 098	3,08
FR0012757854	Spie SAS	21 509	49,26	1 059 533	3,05
FR0010451203	Rexel SA	29 170	33,59	979 820	2,82
CH0311864901	VAT Gr SA Reg	2 331	385,90	966 826	2,78
IT0000072170	FinecoBank SPA	40 963	22,20	909 379	2,61
IT0003828271	Recordati Ind Chim e Farm SpA	18 640	48,54	904 786	2,60
LU1704650164	Befesa SA Reg	30 647	29,50	904 087	2,60
FR0013280286	BioMerieux SA	7 576	110,30	835 633	2,40
FR0000039620	Mersen	34 857	23,85	831 339	2,39
NL0006237562	Arcadis NV	23 307	35,54	828 331	2,38
DE000KBX1006	Knorr Bremse AG Bearer	8 340	95,15	793 551	2,28
PTJMT0AE0001	Jeronimo Martins SA Reg	36 794	20,26	745 446	2,14
FR0010411983	SCOR SE	25 719	28,74	739 164	2,12
SE0006422390	Thule Group AB	31 877	239,80	706 372	2,03
FR0012435121	Elis SA	28 756	24,26	697 621	2,01
DE000A1DAH0	Brenntag AG	14 025	49,56	695 079	2,00
IT0004965148	Moncler SpA	12 411	54,92	681 612	1,96
CH1175448666	Straumann Holding AG	6 681	93,46	671 117	1,93
SE0009216278	MIPS AB Reg	20 367	353,40	665 121	1,91
NO0012470089	Tomra Systems ASA	52 523	136,00	603 099	1,73
GB00BJDQ870	Watches of Switzerland Gr PLC Reg	103 023	4,74	559 293	1,61
CH0012549785	Sonova Holding AG	1 853	207,10	412 465	1,19
FR0000050809	Sopra Steria Group SA	2 535	154,60	391 911	1,13
IT0005241192	Aquafil SpA	277 678	1,39	386 528	1,11
PTCOR0AE0006	Corticeira Amorim SGPS SA Reg	50 807	6,61	335 834	0,97
DK0060448595	Coloplast A/S B	4 583	546,40	335 301	0,96
GB0006776081	Pearson Plc	27 413	10,50	329 665	0,95
CH0014852781	Swiss Life Holding Reg	319	916,80	314 338	0,90
FR0010220475	Alstom	12 188	25,17	306 772	0,88
FR0000131906	Renault SA	6 186	35,42	219 108	0,63
FR0000124141	Veolia Environnement SA	6 440	29,72	191 397	0,55
CH0012138605	Adecco Group SA Reg	7 517	23,12	186 794	0,54
NL00150003E1	Fugro NV	20 765	8,49	176 295	0,51
NO0010657505	Borregaard ASA	8 524	199,40	143 505	0,41
DK0010287663	NKT A/S Reg	999	798,50	106 811	0,31
NL0015002CX3	Qiagen NV	2 589	38,86	100 596	0,29
<b>Liquidités</b>				<b>117 958</b>	<b>0,34</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>34 793 191</b>	<b>100,00</b>

**Clartan - Multimangers Balanced****Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)**

au 31 décembre 2025

ISIN	Titre	Quantité	Cours en devise de cotation	Montant en EUR	%
<b>OPCVM</b>					<b>94,64</b>
LU1100077798	Clartan Patrimoine I Cap	945,92	1 183,03	1 119 055	10,33
FR001400DLP8	Lazard Euro Credit SRI Cap	684,00	1 169,25	799 767	7,39
FR0000994980	Moneta Micro Entreprises C Cap	337,00	2 313,13	779 525	7,20
LU1100076717	Clartan Valeurs I Cap	329,76	2 076,72	684 828	6,32
FR0010839555	R-co Conviction Equity Value I EUR Cap	2,45	260 774,29	638 897	5,90
FR0011839901	R-co Conviction Credit EUR Cap	508,00	1 233,78	626 760	5,79
FR001400BU64	R-Co 2 SICAV Target 2028 IG IC Cap	508,00	1 202,09	610 662	5,64
LU0616900691	Exane Fds 2 Pleiade A Cap	36,00	14 742,07	530 715	4,90
LU0418791066	BlackRock Strateg Fds European Opp Extension D2 Cap	653,00	712,54	465 289	4,30
FR001400SES5	R-co 3 SICAV Target 2030 IG P Cap	4 000,00	104,25	417 000	3,85
LU1100077012	Clartan Europe I Cap	259,38	1 354,48	351 331	3,24
EE3600102901	Avaron Emerging Europe Fd C Cap	7 505,82	45,06	338 189	3,12
LU1366712351	DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe I Cap	1 197,00	278,02	332 790	3,07
FR0000009946	CM-AM Mone Premium RC Cap	4,47	69 874,94	312 341	2,88
FR0013302148	BNP Paribas Cash Invest Privilege Cap	126,00	2 465,28	310 625	2,87
FR0010655712	Amundi ETF DAX UCITS DR Dist	688,00	434,75	299 108	2,76
LU0284395984	DNCA Invest Value Europe I EUR Cap	888,81	323,61	287 629	2,66
LU0252963896	BlackRock Global Fds World Energy D2 Cap	10 800,00	26,33	284 364	2,63
LU0329592454	BlackRock Global Fds European Value D2 Cap	1 900,00	145,90	277 210	2,56
LU2249462958	Axiom Lux SICAV European Banks Equity IC EUR (V) Cap	67,00	4 133,87	276 969	2,56
IE00B50MWL50	Dodge & Cox Wldwide Fds Plc US St EUR Cap	4 128,00	61,53	253 996	2,35
IE00BJ1H1875	Lazard Gl Active Fds PLC Equity Franchise ACC Cap	1 700,00	147,45	250 661	2,31
FR0013176211	Centifolia I Cap	1 633,00	143,38	234 140	2,16
LU1781541849	Amundi Index Solutions MSCI EM As ESG BroTra UCITS ET	15 200,00	15,36	198 870	1,84
<b>Liquidités</b>				<b>147 833</b>	<b>1,37</b>
<b>Actif net du compartiment</b>				<b>10 828 553</b>	<b>100,00</b>